

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., le 26 JANVIER 1928

QUINZIEME ANNEE No. 4

## \$2,000,000. SERONT DEPENSES A EDMUNDSTON

### 52e CONGRES DES CULTIVATEURS DU N.-BRUNSWICK

Montréal, N.-B. 20 janv. — Le 52e congrès annuel de l'Association des cultivateurs du Nouveau-Brunswick a eu lieu à Moncton cette semaine sous la présidence de M. A.-E. Raymond, président de l'Association. Le maire Taylor a souhaité la bienvenue aux délégués.

Une conférence a été donnée par M. A. McLeod, secrétaire de la Société d'agriculture de Sussex, sur l'utilité de la Société Agricole dans une paroisse. La première société agricole dans le Nouveau-Brunswick fut fondée à Saint-Jean en 1760. Plus tard, en 1825, une autre société fut établie à Frédéricton et c'est cette dernière association qui, la première encouragea l'importation d'animaux de race. Dans les débuts, ces sociétés agricoles ne reçurent pas d'encouragement du gouvernement; mais en 1858, elles obtinrent un octroi provincial de 5000 louis. C'est en 1839 que furent jetées les bases de l'organisation actuelle et c'est au colonel John Harvey que revient cet honneur.

Le professeur J.-W. Trueman, surintendant du collège agricole de Truro, Nouvelle-Ecosse, a parlé du système d'éducation en vogue dans les Provinces Maritimes et a insisté sur la nécessité d'y apporter de changements importants sous certains rapports. Il est d'avis que dans les écoles on devrait donner plus de soins à la question agricole.

M. E.-M. Taylor, de la Ferme Expérimentale de Frédéricton, a donné une conférence sur les Fermes Expérimentales du gouvernement fédéral. La Ferme Expérimentale du Nouveau-Brunswick est située à Frédéricton et fut fondée il y a quinze ans.

L'hon. Lewis Smith, ministre de l'Agriculture, assistait au congrès et y a prononcé un discours. Il est dit que la province du Nouveau-Brunswick en 1927 avait produit 1,876,483 livres de beurre soit une augmentation de 32 pour cent; 190,105 fallons de crème à la glace, une augmentation de 61 pour cent sur l'année 1926. D'un autre côté, la production du fromage avait diminué de 28 pour cent; il n'y eut que 759,257 livres de fromage manufacturé dans la province en 1927.

La qualité du beurre et du fromage du Nouveau-Brunswick est excellente. Il y a 22 fromageries et 18 brasseries dans la Province du Nouveau-Brunswick.

Suivant les chiffres préparés par le bureau des statistiques d'Ottawa les récoltes dans la province en 1927 ont atteint le chiffre de \$18,632,000.

M. E.-G. Pineau a fait une conférence sur les marchés pour le bétail, les moutons et le porc et son discours a été vivement apprécié par les délégués. Ceux-ci, avant de se disperser, ont adopté plusieurs résolutions importantes dont voici la liste:

Une résolution opposant de nouvelles concessions au Canadien-Pacifique, dans les provinces Maritimes, lorsque ce chemin de fer fait la concurrence au Canadien-National; une autre résolution demandant au gouvernement de ne pas permettre au Canadien-Pacifique de faire circuler ses trains sur le chemin du Canadien-National entre Saint-Jean et Halifax.

Une résolution encourageant les cultivateurs du Nouveau-Brunswick à s'abonner aux journaux Le Fermier Maritime et Le Fermier Acadien.

Une résolution demandant au chemin de fer de transporter gratuitement la volaille aux expositions.

Une résolution demandant au conseil de l'Instruction publique de la province de venir au secours des districts d'écoles pauvres;

Une résolution demandant l'é-

### LA PAROISSE DE L'ASSOMPTION DE MONCTON

Moncton, N.-B., 24 janvier. — L'abbé Henri Cormier, curé de la paroisse l'Assomption, a donné le bilan de la paroisse dimanche. Les recettes ordinaires se sont montées à \$21,413.67; les recettes extraordinaires, à \$27,107.19 et autres recettes à \$50,418.59, un total par conséquent de \$100,939.35.

Les dépenses ordinaires se sont chiffrées à \$15,143.46, les dépenses extraordinaires, à \$20,432.77 et les autres dépenses à \$72,701.00. Il reste en caisse à l'heure actuelle \$7,805.58.

La paroisse compte actuellement 1,046 familles et 6,187 âmes, dont 4,723 communicants et 1,464 non communicants.

Au cours de l'année 1927 il y a eu 219 naissances, 39 mariages et 62 sépultures dont 14 adultes et 48 enfants.

### ELLE SE CONVERTIT AU CATHOLICISME

Montréal, 24. — Doris Palmer, l'ancienne ballerine du "Broadway", condamnée à être pendue le 23 mars prochain avec son mari George McDonald, pour le meurtre d'Adelard Bouchard, s'est convertie au catholicisme. Elle a été baptisée, par le Père A. Brault, aumônier de la prison des femmes, rue Fullum. La condamnée a mort à fait ensuite sa première communion.

C'est grâce au dévouement des bonnes Soeurs si la condamnée s'est convertie. Elle a été touchée de tant de bonté, de patience, de sacrifices. Elle a commencé par le petit catéchisme qui l'intéressa beaucoup. Elle demanda ensuite à connaître tous les enseignements du catéchisme et elle décida de se convertir.

Une résolution demandant au gouvernement fédéral d'engager un expert pour l'élevage et l'entretien des renards;

Une résolution remerciant le maire et le conseil de la ville de Moncton, la presse et La Compagnie Eaton pour l'appui qu'ils ont donné au Congrès.

Les officiers suivants ont été élus pour la présente année: Président, John Woods, Bloomfield.

1er vice-président, Alexandre J. Doucet, Notre-Dame.

2ème vice-président, Stanley Wilson, Rolling Dam.

Secrétaire-correspondant, Austin C. Taylor, Salisbury.

Secrétaire-archiviste, Arthur Y. Audest, St-Joseph, N.-B.

Trésorier, Fred-H. Walsh, Covalde.

Vérificateur, W.-W. Hubbard, Frédéricton.

Les vice-présidents de langue française sont M. J. C. Robichaud de Upper Pokemouche, représentant le comté de Gloucester, M. Omer Lévesque de St-André, représentant le Madawaska, et M. J. J. Vautour de St-Louis, pour le comté de Kent.

Les délégués représentant les sociétés du comté de Madawaska étaient MM. Elias Daigle, St-Hilaire, Omer Lévesque, St-André, Joseph Ouellet, St-André, Joseph Saucier, St-Quentin de Restigouche, Gustave Gaudet, Edmundston.

Un grand nombre d'autres paroisses françaises des comtés de Kent et Gloucester, avaient leur représentant.

### DEMONSTRATION A L'HONORABLE PIERRE J. VENIOT

Un grand banquet lui a été offert par les libéraux de St-Jean, N.-B., qui rendent hommage à la part exceptionnellement remarquable qu'il a prise dans les affaires publiques de son pays.

St-Jean, N.-B., 23. — Le banquet que les libéraux de St-Jean ont donné en l'honneur de l'hon. Pierre-J. Veniot, le Ministre des Postes, comme vous l'ont déjà annoncé les dépêches, a été couronné d'un grand succès. Il était présidé par le Dr L.-M. Cullen, président du comité exécutif libéral du comté de St-Jean, qui avait à ses côtés l'hon. A.-A. Dyars, chef de l'opposition provinciale, l'hon. W.-E. Foster, l'hon. J.-E. Michaud, M. l'échevin Fréchet maire suppléant de Moncton, M. Tremblay, gérant de la Rock City Tobacco, M. Reid McManus, ancien député provinciale, M. André Doucet, député du comté de Gloucester, et plusieurs autres notabilités venues de toutes les parties de la province.

Le président a fait un brillant éloge du ministre des Postes, rappelant la part exceptionnellement remarquable qu'il a prise dans l'administration des affaires publiques de la province et, enfin, de la Puissance du Canada.

L'hon. Pierre-J. Veniot a répondu dans un magistral discours à ce qui a été souligné de nombreux applaudissements. Quand il s'est levé pour parler, les convives lui ont fait une enthousiaste ovation.

### CE QU'ONT PERDU NOS CULTIVATEURS

Ottawa, 24. — A cause de nos achats augmentant aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande et ailleurs, les cultivateurs du Canada ont perdu la vente de produits laitiers pour des millions de dollars l'an dernier. Le gouvernement fédéral annonce que nous avons importé de ces produits en 1927 pour une somme de \$4,589,269 comparé à \$3,965,769 en 1926. Nos importations en beurre seulement ont été de \$3,892,640 au lieu de \$3,451,812. Il y a eu aussi une forte augmentation dans l'importation du fromage et autres produits de l'industrie du lait.

### IL SE NOIE DANS LES RAPIDES

Ottawa, 24. — Alexandre LeBreton, d'Alderwood N.-B., travaillant à la construction du pont qui doit relier le "Driveaway" d'Ottawa à celui de la commission du district fédéral établie du côté de Québec, s'est noyé hier en tombant dans les rapides de la Rivière Ottawa, au moment où il commençait à travailler. Les compagnons de travail n'ont pu le sauver. Il était âgé de 24 ans.

### 6,554 INCENDIES AU CANADA EN 10 ANS

Les dommages se sont élevés à \$43,562,112 — 761 morts et 868 blessés.

Montréal, 21. — Au cours de la période, couvrant les dix dernières années, de 1917 à 1927, 6,554 incendies se sont déclarés au Canada, dans les couvents, hôpitaux, asiles, écoles, collèges, théâtres, salles publiques et églises. Les dommages causés à la propriété ont été évalués à \$43,562,112, cependant que ces pertes matérielles considérables étaient compensées en partie par des assurances au montant de 22,858,947.

Le nombre des morts et des blessés était de 751 et de 868, c'est ce qu'a lu aux membres

### UNE BRASSERIE A MONCTON

Moncton, N.-B., 24. — Le représentant d'une brasserie du Haut Canada est à Moncton en rapport avec le projet d'établir une brasserie dans la ville de Moncton. Il a comparu devant le conseil de ville et a demandé des concessions. La compagnie s'oppose, moyennant les concessions en question, de construire un bâtiment en béton avec machines pour un capacité de 50,000 barils par an. Cette nouvelle industrie donnerait de l'emploi à 60 ou 70 personnes avec une paye annuelle de \$65,000 à \$75,000. La compagnie demande une évaluation fixe et certains privilèges d'eau. Il est probable que ces concessions seront accordées.

### UNE AVENTURE TRAGIQUE DE SEPT PECHEURS

Moncton, N.-B., 21. — Sept pêcheurs d'éperlans, ont réussi à sauver leur vie, mais leur périlleuse aventure leur valut la perte de six gros sacs de poissons évalués à \$100 chacun, après qu'ils eurent fait une course extrêmement épuisante sur une étendue de glace en mouvement et que la marée poussait vers la haute mer, dans le détroit de Northumberland, hier.

Les sept pêcheurs étaient à tirer des filets sur la glace, à l'entrée du port de Shédiac, lorsqu'un violent vent du sud-ouest passa sur la baie, cette furie de l'air coincidant avec la montée d'une marée haute plus qu'à l'ordinaire. Soudain un champ de glace d'une étendue d'environ cinq milles carrés se détacha du rivage de la baie. Deux pêcheurs plus près du rivage, avertirent par des cris leurs compagnons plus au large. Trois de ceux-ci sautèrent leur vie en sautant par dessus une crevasse de cinq pieds tandis que les quatre autres eurent à courir sur une distance de plus d'un mille à Sanbar, en dehors du port.

### M. Marciel ne retire pas sa motion relative au Mexique

Ottawa, 21. — M. Charles Marciel, député de Bonaventure au parlement fédéral, ancien président de la Chambre des Communes, déclare qu'il n'a nullement l'intention de retirer sa motion relative à la question mexicaine. Il désire que la Chambre la discute à fond.

"Les journaux, dit M. Marciel, ont annoncé que le consul mexicain à Toronto a décidé de se retirer."

"En elle-même, cette décision est très satisfaisante mais, dans l'avis de motion que j'ai présentée, il y a plus qu'une simple requête pour le rappel du consul."

"Je désire attirer l'attention sur la persécution inhumaine des catholiques au Mexique. Aussi longtemps qu'une pareille situation existera, il ne peut être question de relations entre le Canada et ce malheureux pays."

"Et le voyage de sir Henry Thornton au Mexique ne doit pas être interprété comme preuve de bonne volonté à l'égard du gouvernement actuel."

"Mes sympathies vont aux pauvres victimes du Mexique et non pas à cet abominable tyran qu'est Calles."

de la Ligue de sécurité publique de la province M. Arthur Gaboury, secrétaire général à l'assemblée tenue à l'hôtel Mont Royal.

Dans les théâtres et les salles publiques on a rapporté 1,083 incendies. Les morts et les blessés étaient au nombre de 127 et 184.

Dans les écoles et collèges on a enregistré 2,149 feux. Pertes de vies 54 et 93 blessés.

### LA CIE FRASER DEPENSERA CETTE SOMME EN AGRANDISSEMENT ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES. — UNE FABRIQUE DE CARTON PRODUIRA 60 TONNES PAR JOUR. — ON UTILISERA L'ENERGIE ELECTRIQUE DU GRAND SAULT.

Le Bureau Provincial d'informations a annoncé à la fin de la semaine dernière, d'après les déclarations de M. Archibald Fraser, que la Fraser Companies Limited, dont le bureau-chef est à Edmundston, construira dans cette ville une fabrique de pulpe mécanique, et qu'avant la fin de l'année la compagnie fabriquera le carton à construction et à boîtes. Les constructions et l'installation coûteront \$2,000,000, cette somme comprenant une dépense de \$500,000 pour l'agrandissement de la pulperie actuelle, lequel est déjà en marche.

L'usine de pulpe mécanique aura une capacité de 150 tonnes et celle pour le carton de 60 tonnes par jour. L'agrandissement de la pulperie actuelle augmentera la capacité de production de 100 à 260 tonnes par jour.

Les développements qu'entreprend la Cie Fraser procureront de l'emploi à environ cinq cents hommes de plus que le nombre actuellement au travail.

MM. Fraser s'attendent que les nouvelles fabriques seront en marche à la fin de l'été prochain, alors qu'ils pourront utiliser l'énergie électrique des chutes du Grand-Sault.

La fabrique de papier de la Cie Fraser, située à Madawaska, Me., a subi un agrandissement considérable depuis le printemps. En fait, elle a doublé en étendue et sa capacité de production, lorsque les deux nouvelles machines à papier plus considérables que les deux premières seront installées, atteindra 380 tonnes de papier par jour. Cet agrandissement donnera également le nombre des employés.

Une grande activité règne à Ottawa dans les Cercles Politiques à cause de l'arrivée du très honorable L.-C.-M.-S. Amery, secrétaire d'Etat pour les Dominions, des députés et sénateurs qui commencent à s'installer pour une session; les ministres sont revenus pour mettre la dernière main au discours du trône. Tout est prêt pour la session. Il est attendu que MM. Hilsley et Beau-

voir ont été élus pour le poste de ministre du Canada d'exiger du Cor du Mexique, M. L. Medina Barron, une rétractation publique ou, sur le refus de celui-ci de demander au gouvernement mexicain de rappeler son représentant.

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable premier Ministre, l'honorable Monsieur Veniot et aux journaux acadiens.

Alfred Roy

"Attendu que, dans une récente déclaration publique, M.L. Medina Barron, consul du Mexique au Canada, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacles au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme à la fin de tenir les masses dans l'ignorance et de leur enseigner les vrais principes de la religion.

"Attendu que cette déclaration insulte à l'Eglise Catholique, et que les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays ont ressenti beaucoup cette insulte faite contre l'Eglise Catholique.

Attendu que cette déclaration de M. L. Medina Barron est de nature à créer entre les Catholiques et les Protestants du Canada de certains préjugés, contrairement à l'esprit d'accord qui devrait exister entre ces deux groupes qui constituent presque la population totale de notre pays.

Il est donc résolu que, nous les membres de la Société Mutuelle l'Assomption, prions instamment l'Hon. Premier Ministre du Canada d'exiger de M. L. Medina Barron, une rétractation publique

des résolutions de la Société Nationale et de la Société l'Assomption Mutuelle — On demande au gouvernement d'exiger de Medina Barron une rétractation publique ou son expulsion.

L'exécutif de la Société Nationale des Acadiens et celui de la Société l'Assomption Mutuelle se sont réunis, la semaine dernière et ont formulé les résolutions suivantes, pour protester contre les déclarations fausses de Medina Barron, consul mexicain à Toronto.

Voici le texte de ces résolutions: "Considérant que, dans une récente déclaration publique, M. L. Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme, afin de tenir les masses dans l'ignorance et de leur enseigner les vrais principes de la religion.

"Considérant que cette affirmation, contraire à la vérité, est une insulte à l'Eglise catholique romaine et au Souverain Pontife, qui a dénoncé à l'univers entier la persécution religieuse au Mexique, plus cruelle que celle des premiers siècles de la chrétienté;

"Considérant que cette insulte a été surtout ressentie par les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays, où se sont par leurs travaux apostoliques leurs oeuvres d'éducation et leur action civilisatrice;

"En conséquence, la Société Nationale l'Assomption prie instamment l'honorable premier ministre du Canada d'exiger du Cor du Mexique, M. L. Medina Barron, une rétractation publique ou, sur le refus de celui-ci de demander au gouvernement mexicain de rappeler son repré-

sentant.

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable premier Ministre, l'honorable Monsieur Veniot et aux journaux acadiens.

Alfred Roy

### LES ACADIENS PROTESTENT A LEUR TOUR

Des résolutions de la Société Nationale et de la Société l'Assomption Mutuelle — On demande au gouvernement d'exiger de Medina Barron une rétractation publique ou son expulsion.

L'exécutif de la Société Nationale des Acadiens et celui de la Société l'Assomption Mutuelle se sont réunis, la semaine dernière et ont formulé les résolutions suivantes, pour protester contre les déclarations fausses de Medina Barron, consul mexicain à Toronto.

Voici le texte de ces résolutions: "Considérant que, dans une récente déclaration publique, M. L. Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme, afin de tenir les masses dans l'ignorance et de leur enseigner les vrais principes de la religion.

"Considérant que cette affirmation, contraire à la vérité, est une insulte à l'Eglise catholique romaine et au Souverain Pontife, qui a dénoncé à l'univers entier la persécution religieuse au Mexique, plus cruelle que celle des premiers siècles de la chrétienté;

"Considérant que cette insulte a été surtout ressentie par les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays, où se sont par leurs travaux apostoliques leurs oeuvres d'éducation et leur action civilisatrice;

"En conséquence, la Société Nationale l'Assomption prie instamment l'honorable premier ministre du Canada d'exiger du Cor du Mexique, M. L. Medina Barron, une rétractation publique ou, sur le refus de celui-ci de demander au gouvernement mexicain de rappeler son repré-

sentant.

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable premier Ministre, l'honorable Monsieur Veniot et aux journaux acadiens.

Alfred Roy

"Attendu que, dans une récente déclaration publique, M.L. Medina Barron, consul du Mexique au Canada, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacles au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme à la fin de tenir les masses dans l'ignorance et de leur enseigner les vrais principes de la religion.

"Attendu que cette déclaration insulte à l'Eglise Catholique, et que les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays ont ressenti beaucoup cette insulte faite contre l'Eglise Catholique.

Attendu que cette déclaration de M. L. Medina Barron est de nature à créer entre les Catholiques et les Protestants du Canada de certains préjugés, contrairement à l'esprit d'accord qui devrait exister entre ces deux groupes qui constituent presque la population totale de notre pays.

Il est donc résolu que, nous les membres de la Société Mutuelle l'Assomption, prions instamment l'Hon. Premier Ministre du Canada d'exiger de M. L. Medina Barron, une rétractation publique

des résolutions de la Société Nationale et de la Société l'Assomption Mutuelle — On demande au gouvernement d'exiger de Medina Barron une rétractation publique ou son expulsion.

L'exécutif de la Société Nationale des Acadiens et celui de la Société l'Assomption Mutuelle se sont réunis, la semaine dernière et ont formulé les résolutions suivantes, pour protester contre les déclarations fausses de Medina Barron, consul mexicain à Toronto.

Voici le texte de ces résolutions: "Considérant que, dans une récente déclaration publique, M. L. Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme, afin de tenir les masses dans l'ignorance et de leur enseigner les vrais principes de la religion.

"Considérant que cette affirmation, contraire à la vérité, est une insulte à l'Eglise catholique romaine et au Souverain Pontife, qui a dénoncé à l'univers entier la persécution religieuse au Mexique, plus cruelle que celle des premiers siècles de la chrétienté;

"Considérant que cette insulte a été surtout ressentie par les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays, où se sont par leurs travaux apostoliques leurs oeuvres d'éducation et leur action civilisatrice;

"En conséquence, la Société Nationale l'Assomption prie instamment l'honorable premier ministre du Canada d'exiger du Cor du Mexique, M. L. Medina Barron, une rétractation publique ou, sur le refus de celui-ci de demander au gouvernement mexicain de rappeler son repré-

sentant.

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable premier Ministre, l'honorable Monsieur Veniot et aux journaux acadiens.

Alfred Roy

"Attendu que, dans une récente déclaration publique, M.L. Medina Barron, consul du Mexique au Canada, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacles au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme à la fin de tenir les masses dans l'ignorance et de leur enseigner les vrais principes de la religion.

"Attendu que cette déclaration insulte à l'Eglise Catholique, et que les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays ont ressenti beaucoup cette insulte faite contre l'Eglise Catholique.

Attendu que cette déclaration de M. L. Medina Barron est de nature à créer entre les Catholiques et les Protestants du Canada de certains préjugés, contrairement à l'esprit d'accord qui devrait exister entre ces deux groupes qui constituent presque la population totale de notre pays.

Il est donc résolu que, nous les membres de la Société Mutuelle l'Assomption, prions instamment l'Hon. Premier Ministre du Canada d'exiger de M. L. Medina Barron, une rétractation publique

**Cuisson Parfaite!**

Cela dépend principalement de la farine que vous employez. Nous sommes d'avis que vous vous fliciteriez de cette suggestion: essayez la farine "Purity", cette farine riche, faite du plus beau blé de l'Ouest. Des milliers de cuisiniers disent que c'est la meilleure pour les gâteaux, les tartes, le pain.

**FARINE PURITY**

Expoyez 30c en timbres ou monnaie pour le Livre de Recettes de la Farine "Purity" contenant 700 recettes (pochette).  
Western Canada Flour Mills Co. Limited, Toronto, Montréal, Ottawa, Saint-Jean

**LES CONVERSATIONS DE MALINES**

Publication du rapport de ces réunions. — Les conclusions anglicanes. — Du côté catholique.

Londres, 19.— On vient de publier ici le rapport concernant les conversations tenues à Malines, en Belgique, en 1921 et 1923 entre les principaux membres de l'Eglise Anglicane et de l'Eglise Catholique, alors que fut discutée la possibilité d'une réunion des deux églises. Les principaux participants à ces conversations furent, du côté anglican, le vicomte Halifax, ancien président de l'English Church Union, le très révérend Walter H. Frère, évêque de Truro, et le Dean Armitage Robinson, de la cathédrale de Wells, et du côté catholique, feu le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, Mgr Van Roey, théologien notable de Belgique (aujourd'hui cardinal-archevêque de Malines), et le R. P. Portal, de Paris.

Aux réunions de 1921, les représentants anglicans jugèrent à propos de prétendre que la réunion projetée devrait embrasser les églises orientales et les divers groupes protestants du monde entier, et les anglicans jugèrent que leur propre église serait placée dans une position intermédiaire comportant une responsabilité correspondante. Le sujet de la direction papale fut discuté et à la fin de la conférence, les anglicans, avec l'approbation de leurs collègues, déclarèrent: "Nous souhaitons tous l'union et si les conditions préliminaires sont dûment exécutées, nous ne devrions pas nous recuser devant l'idée de la Papauté agissant comme centre d'unité, mais en disant cela nous avons en vue non pas la Papauté telle qu'elle existe en théorie, et en pratique parmi les catholiques, actuellement, mais une conception d'unité telle que celle qui pourra émerger dans l'avenir".

A la conférence de 1923, à une question concernant l'archevêque de Canterbury, les anglicans répondirent que l'archevêque déclinait la position centrale de l'Eglise Anglicane, sans prétendre à aucune juridiction sur les provinces ou diocèses en communion avec Canterbury. Les représentants catholiques firent remarquer que le droit d'intervention du Pape ne pourrait pas être abandonné, mais qu'il s'agissait d'étudier jusqu'à quel point il aurait besoin d'exercer cette intervention.

A la troisième réunion de 1923, les catholiques présentèrent un mémoire concernant les relations entre le pape et les évêques au point de vue historique. Un anglican fit remarquer que sous plusieurs rapports, les Anglicans devaient amender leur opinion à l'égard de l'Eglise Catholique. "Il s'agit d'admettre", dit-il, "que l'Eglise fut réformée au concile de Trente, mais cette réforme fut associée à un accroissement de centralisation qui augmenta les difficultés".

En réponse il fut déclaré que les catholiques estimaient qu'une réunion avec les anglicans serait d'une valeur considérable. Les anglicans bénéficieraient du pouvoir d'unité que leur apporterait la hiérarchie catholique, et d'un côté les catholiques bénéficieraient de l'expérience des anglicans et de leur énorme influence pour la propagation de la foi dans le monde entier.

Le rapport anglican se termine en disant: "Le gain net de ces conversations est représenté par l'élimination de plusieurs sujets qui avaient jusqu'à présent causé des différends, mais il reste encore des points à éclaircir, les anglicans calculent qu'il serait prématuré de laisser entrevoir d'un côté un progrès vers une entente, et de l'autre des difficultés considérables".

**AVIS PUBLIC**

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 9 février 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames, à Escuminac, comté de Northumberland, N.-B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au brise-lames, Escuminac, N.-B."

On peut consulter les plans et formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa au bureau de l'ingénieur de district, édifice du vieux bureau de poste d'Escuminac, N.-B., et de la St. John Association of Construction Industries, 109 Princess St., Saint-Jean, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie les bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.— On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue print) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 9 février 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames, à Pointe Sapin, comté de Kent, N.-B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au brise-lames, Pointe Sapin, N.-B."

On peut consulter les plans et formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa au bureau de l'ingénieur de district, édifice du vieux bureau de poste, Saint-Jean, N.-B., et de la St. John Association of Construction Industries, 109 Princess St., Saint-Jean, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie les bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.— On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue print) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 9 février 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames, à Pointe Sapin, comté de Kent, N.-B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au brise-lames, Pointe Sapin, N.-B."

On peut consulter les plans et formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa au bureau de l'ingénieur de district, édifice du vieux bureau de poste, Saint-Jean, N.-B., et de la St. John Association of Construction Industries, 109 Princess St., Saint-Jean, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie les bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.— On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue print) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 9 février 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames, à Pointe Sapin, comté de Kent, N.-B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au brise-lames, Pointe Sapin, N.-B."

On peut consulter les plans et formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa au bureau de l'ingénieur de district, édifice du vieux bureau de poste, Saint-Jean, N.-B., et de la St. John Association of Construction Industries, 109 Princess St., Saint-Jean, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie les bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.— On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue print) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 9 février 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames, à Pointe Sapin, comté de Kent, N.-B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au brise-lames, Pointe Sapin, N.-B."

On peut consulter les plans et formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa au bureau de l'ingénieur de district, édifice du vieux bureau de poste, Saint-Jean, N.-B., et de la St. John Association of Construction Industries, 109 Princess St., Saint-Jean, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie les bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.— On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue print) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le jeudi 9 février 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames, à Pointe Sapin, comté de Kent, N.-B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au brise-lames, Pointe Sapin, N.-B."

On peut consulter les plans et formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa au bureau de l'ingénieur de district, édifice du vieux bureau de poste, Saint-Jean, N.-B., et de la St. John Association of Construction Industries, 109 Princess St., Saint-Jean, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie les bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.— On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue print) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

**COMMENT COOPERER AU DEVELOPPEMENT DE Votre Journal**

1. En lui fournissant vos travaux d'impressions. Pourquoi encourager l'étranger lorsque vous trouvez aussi bien chez-vous? Demandez nos prix.
2. En annonçant dans le journal. Il vous est facile de juger que bon nombre d'annonces dans ses colonnes. Ils en retirent un profit. Pourquoi n'en profitez-vous pas vous-mêmes?
3. Vous lisez ce journal, êtes-vous un abonné? Si oui, vous pouvez encourager un parent, un ami à s'y abonner. Si non, pourquoi retarder à la faire. Le coût est si minime.
4. Le journal est intéressant par les nouvelles locales qu'il contient. Pourquoi n'envoyez-vous pas les nouvelles de votre région. Vos parents et amis les liront avec plaisir.

**LE MADAWASKA EDMUNDSTON, N.-B.**

Abonnement: \$1.50 par an au Canada, \$2.00 aux Etats-Unis.

**PRIX DU CHRYSLER**

Effectifs maintenant

**Nouveau Chrysler "52"**

Coupe	\$870
Roadster	870
(with rumble seat)	
Touring	870
Sedan 2 portes	880
Sedan 4 portes	930
Coupe de Luxe	930
(with rumble seat)	
Sedan de Luxe	1000

**Grand Nouveau Chrysler "62"**

Business Coupe	\$1350
Roadster	1370
(with rumble seat)	
Touring	1375
Sedan 2 portes	1450
Coupe	1490
(with rumble seat)	
Sedan 4 portes	1530
Landau Sedan	1600

**Illustre Nouveau Chrysler "72"**

Sport Roadster	2060
(with rumble seat)	
Coupe 2 Pass.	1995
(with rumble seat)	
Royal Sedan	2060
Coupe 4 Pass.	2060
Town Sedan	2205
Convertible Coupe	2265
(with rumble seat)	
Crown Sedan	2335

**Nouveau 112 c. v. Imperial "80"**

Roadster	\$3745
(with rumble seat)	
Sedan 5 Pass.	3945
Town Sedan	4010
Sedan 7 Pass.	4120
Sedan Limousine	4685

Prix francobord Windsor, Ont. comprenant équipement régulier. (Fret et taxes en plus.)



**A de Sensationels Nouveaux BAS PRIX**

*Qualite Toujours*

*La Meme*

**\$870**

ET AUTRES PRIX PLUS ELEVES  
**40 MODELES**

L'élévation sensationnelle de Chrysler de la 27ème place à la 3ème dans les ventes de 42 mois est le résultat de la préférence du public qui exige la plus grande qualité dans les autos.

La croissance rapide et la production étonnante de Chrysler sont les résultats directs de la confiance publique des valeurs que seule la qualité standardise Chrysler peut offrir.

Quatre lignes de charges "52", "62", "72" et le nouveau 112 c. v. Imperial 80 — rencontrant tous les prix de \$870 à \$4685 — offerts maintenant à des prix qui renversent tous les standards de valeurs — qui rend le Chrysler avec plus d'emphase que jamais, le chef indiscutable dans l'industrie automobile. Voyez ces autos — identique en qualité — à prix sensationnels. Promenez-vous — Conduisez-les.

Vous comprendrez alors pourquoi les autos Chrysler — par l'économie étonnante qui résulte d'une demande générale rapide — sont maintenant plus que jamais la voiture à moten plus merveilleuse dans la catégorie de ses prix.

**DENIS M. MARTIN, Edmundston, N.-B.**

**DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION**

Attendez Pour Voir Le Plus Beau et Meilleur CHEVROLET A des Prix Plus Bas!

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 janvier 1928

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

# LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propritaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

## L'ENFANT A UNE AME QU'IL FAUT FORMER

C'est l'école qui forme le citoyen, qui donne à son âme les principes d'une vie honnête et laborieuse. — L'école neutre, où on ne parle jamais de Dieu peut-elle donner cette formation nécessaire?

### Témoignage d'un éducateur américain

La ville de Chicago a la réputation d'être celle où l'on trouve le plus de criminels. Depuis quelques années on cherche à remédier à cet état de chose. Fatigués de s'entendre répéter par les journaux du pays cette laide vérité, les autorités de la ville, après études, en vinrent à la conclusion qu'il devait y avoir une relation entre son système d'écoles publiques et l'entraînement que les enfants y reçoivent quant à leur formation pour l'avenir. C'est à l'école qu'on forme les citoyens. En forme-t-on des bons ou des mauvais?

Pour solutionner cette question, on s'est adressé à William McAndrew, réputé l'un des meilleurs éducateurs de la république voisine, et à ce temps surintendant des écoles de la ville de New York.

Aux différentes questions qu'on lui posa, M. McAndrew répondit en ces termes:

"Lincoln would not have been president, if he had gone to school today.

"Money-grabbing is the chief subject taught in the public schools today. Our boys and girls have gone out to make money in the quickest possible way — by crooked deal or by hold-up. That's one reason for our crime wave.

"We teach students how to translate Latin instead of how to participate in self-government.

"We teach them biology instead of honesty.

"We believe in preparing students for life rather than for College Board Examination."

Et nous traduisons pour le bénéfice des pères et des mères de familles qui ne connaissent pas l'anglais, et qui plus que tout autre, ont intérêt à savoir ce que vaut, en général, l'école publique, l'école laïque, celle où on ne parle jamais de Dieu, excepté pendant cette petite demi-heure de catéchisme enseignée à la hâte, sans préparation, et pour faire plaisir à monsieur le curé, dans plusieurs des cas.

M. McAndrew répondit donc aux questions qu'on lui posa, de la façon suivante:

"Lincoln ne serait jamais devenu président des Etats-Unis, s'il avait fréquenté les écoles publiques d'aujourd'hui.

"On enseigne principalement dans les écoles publiques d'aujourd'hui comment faire de l'argent. Nos garçons et nos filles se lancent dans la vie pour s'enrichir de la manière la plus rapide possible — par des transactions malhonnêtes ou des vols à main armée. C'est l'une des raisons de cette vague de crime qui passe.

"On enseigne la biologie au lieu de l'honnêteté.

"Nous croyons, continue M. McAndrew, qu'il vaut mieux préparer les élèves pour la vie que pour les examens de colléges.

Ces considérations, si elles sont totalement vraies pour la ville de Chicago, s'appliquent assez bien à nos high schools et à certaines autres grandes écoles publiques.

Une école franchement neutre est aussi rare qu'un feu sans fumée. Un système d'enseignement qui vise à la neutralité conduit nécessairement au paganisme. Un grand nombre le constate sans le réaliser, chaque jour.

N'entend-on pas répéter que la nouvelle génération ne vaut pas les précédentes. Que les enfants ne sont pas ce que les parents étaient, qu'ils n'ont plus le respect de l'autorité religieuse, civile et familiale? Les enfants ne comprennent plus leur devoir d'obéissance et de soumission à leurs parents.

On nous dira peut-être que tout cela, c'est de la théorie, qu'en pratique l'enseignement dans les écoles publiques n'est pas si pire que cela. Si notre système d'enseignement neutre n'a pas complètement gâté la jeunesse qui le subit, il a au moins fait des victimes, même parmi nous. Son influence se fait sentir couramment chez les enfants, sur la rue et dans les familles.

Plusieurs seront surpris d'apprendre que la neutralité en matière de religion et de morale n'est pas toujours observée, même dans nos écoles. Rappelons en passant que, il y a un an à peine, une institutrice enseignait à ses élèves que le Pape était un être dangereux, qu'il avait été emprisonné, au temps de Napoléon, parce qu'il était devenu un fauteur de discorde. Dans cette même classe on enseignait, pour un temps, la littérature anglaise dans un magazine américain ou l'immoralité et la concupiscence remplissaient tellement les pages que les élèves en rougis-

sent.

Et ceci ne s'est pas passé à l'étranger, aux Etats-Unis, mais bien dans l'école de notre ville, au milieu de nos enfants.

G. N. TRICOCHE

VARIETES

### A PROPOS D'OEUFS

Lorsque, dans la saison où les poules se mettent plus ou moins en grève, on nous sert un oeuif qui n'est plus de la première fraîcheur, nous nous indignons. C'est naturel. Toutefois, si l'on songe à l'énorme quantité de ce produit demandé chaque jour, on devrait être surpris qu'il n'y ait pas plus de mauvais oeuifs sur le marché. Au Canada, la valeur annuelle des oeuifs livrés à la consommation est d'environ 25 millions de dollars; pour les Etats-Unis, elle atteint le chiffre éblouissant de 600 millions de dollars — c'est-à-dire une somme qui suffirait pour construire deux Canaux de Panama! Il est, en la matière, quelques faits sur lesquels le gros public commet parfois des erreurs. D'abord, il n'est pas exact que la taille de l'oeuf soit toujours proportionnelle à celle de l'animal qui pond. Pour ne citer que deux exemples; l'oeuf de l'alouette est bien plus petit que celui du pluvier, tandis que ces deux oiseaux sont de mêmes dimensions; et un ovipare de la Nouvelle Zelande, le kiwi, ne pesant que 4 livres, donne un oeuif de 14 onces. Chacun sait que le nombre d'oeufs varie avec les espèces — certains perdrix pondant jusqu'à 20 oeuifs. Mais il ne faudrait pas croire que l'oeuf d'autruche, qui a six pouces de long, qui pèse 6 livres quand il est cuit "dur" et qui constituerait un déjeuner pour toute une famille ordinaire, est le plus grand de la création. Il existait jadis à Madagascar un oiseau, l'aépyornis, pondant des oeuifs de la grosseur de 150 oeuifs de poule; cet animal a disparu depuis quelque trois cents ans. Dans la Nouvelle Angleterre, on a découvert les restes d'un oeuif antédiluvien, celui du dinausaur, dépassant toutes les dimensions actuelles de la cherté de la vie, des oeuifs comme celui-là seraient bien utiles, surtout dans les maisons de famille.

George Nestler Tricoche

Tout père de famille, toute mère vraiment soucieuse de l'avenir de ses enfants désirent pour celui-ci une bonne formation du corps et de l'esprit. Un bel enfant est celui qui possède un beau visage, où tous les organes sont bien proportionnés, dont les membres se développent normalement. Rien ne sera épargné pour qu'il grandisse ainsi, pour lui conserver un physique de belle apparence. S'il est malade, si un accident lui arrive, les parents dépenseront les sommes considérables pour le ramener à la santé, pour corriger la défectuosité qu'a causée l'accident. On veut en faire un bel homme.

Et son esprit, et son âme, qu'en fait-on? A la maison, la formation de famille, l'attention maternelle donneront à cette cire molle qu'est l'âme de l'enfant la première forme, celle d'une âme chrétienne. Ce travail devra se continuer à l'école. De là la grande nécessité de bien choisir cette dernière; où lorsqu'il n'y a pas de choix possible — tel est notre cas dans la ville — les parents doivent surveiller l'enseignement qu'on donne à leurs enfants, et prendre tous les moyens pour rendre meilleure la situation actuelle.

Les déclarations de M. McAndrew, que nous avons citées plus haut, nous ont poussé peut-être à de trop longues considérations sur le rôle néfaste de l'école sans Dieu. Mais les faits journaliers, les récentes tragédies Hickman et autres qui ont fait les délices de la presse jaune depuis des semaines, confirment davantage le témoignage de ce éducateur. Si le mal ne se fait pas toujours sentir d'une façon aussi atroce, il fait son chemin quand même, avec d'autant plus de danger qu'il est moins remarqué. C'est pour lui dénoncer, pour mettre ce danger bien en vue que nous attirons l'attention des parents.

L'âme de l'enfant ne vaut-elle pas le corps qui l'enveloppe? Et pourtant que de soucis ce dernier vous cause, tandis que son âme, oui son âme, y pensez-vous souvent?

J.-G. B.

:-- PASSIM :--

### VOILA QUI EST BIEN

Les autorités de la ville de Montréal ont décidé de ne pas faire une réception civique à Bernard McFadden, de New-York, éditeur de plusieurs magazines américains, qui visitera bientôt la métropole canadienne. Pour lui refuser pareille réception, on se base sur le fait que ses publications nous parviennent sans restriction, c'est-à-dire, sans douanes, tandis que les périodes du même genre, venant d'Europe, sont soumis aux règlements des douanes. S'il n'y avait que cette raison, nous serions tentés de rire. Les autorités de Montréal n'auraient plus raison de faire le gros bec à M. McFadden que les américains de boudier M.M. Fraser qui fabriquent du papier américain avec de la pulpe canadienne, sur laquelle les droits d'entrée sont pratiquement nuls. C'est le gouvernement, c'est le département des douanes qui a toute la responsabilité, en laissant pénétrer ces publications au Canada, sans droits, au détriment de l'industrie typographique et des fabricants de papier du Canada. Le taux devrait être assez élevé pour empêcher l'entrée de ces publications. Si M. McFadden trouve son profit chez les lecteurs canadiens, il n'y a qu'à

venir s'installer en notre pays. Il devra alors employer une main d'oeuvre canadienne, du papier canadien, et notre population s'en ressentira.

### MAIS IL Y A PLUS

En effet, ces raisons d'ordre matériel sont secondaires. Le publiciste américain inonde le Canada de magazines et de périodiques à morale douteuse, dans bien des cas mauvaise. Les divorces, les meurtres, le vol, l'amour sensuel sont en honneur dans presque toutes ses histoires. Des plaintes à ce sujet ont déjà été faites en Chambre par le député de Labelle. Le ministre des douanes avait promis son attention à cette affaire. Rien n'a encore été fait. Il faut souhaiter que M. Bourassa revienne à la charge au cours de la prochaine session.

Les autorités de Montréal n'étaient pas sans penser à tout cela, et ont sans doute compris qu'un banquet offert à l'homme dont le nom apparaît sur la littérature la plus malsaine qui circule en notre pays, n'aurait pas été dans l'ordre. C'eût été créer un précédent dont se serait prévalu le petit père Hocken de la "Sentinel". Voyez-vous McFadden et Hocken fêtés à Montréal, Champlain et Maisonneuve en auraient frémi, dans leur tombeau.

J.-G. B.

### CE QUE C'EST QUE FAIRE DIRE UNE MESSE

#### Le contrat de messe

Lorsqu'un fidèle apporte à un prêtre une aumône, une offrande de messe, il ne veut pas seulement engager le prêtre à célébrer la messe, il entend de plus s'assurer, à lui ou à un tiers, le bénéfice d'un certain fruit spécial de la messe, qui n'est ni le fruit réservé au célébrant, mais un autre, reconnu et sanctionné par la législation ecclésiastique. Il intervient alors un contrat d'une nature particulière par lequel le prêtre s'engage à célébrer et à appliquer ce fruit spécial au fidèle qui fait l'offrande. Et ce contrat oblige le prêtre en justice stricte, de telle sorte que si le prêtre ne remplissait pas son obligation, il serait tenu d'indemnifier.

#### Pas de simonie

Il faut bien considérer pourtant que l'offrande ne peut être considérée comme le prix de ce fruit spirituel que s'assure le fidèle. Ce serait de la simonie.

La simonie consiste à traiter les choses spirituelles comme si elles étaient appréciables à prix d'argent. L'Eglise elle-même n'a pas le droit d'autoriser un contrat où pareille erreur et pareil péché seraient impliqués. Et elle autorise le contrat de messe.

#### Pourquoi?

Essayons de le comprendre en résumé, à la suite d'un grand théologien de nos jours, le P. de la Taille, S. J., la doctrine de l'Eglise sur ce point.

#### La part de l'Eglise

Parce qu'elle est le sacrifice du corps et du sang de Jésus, la messe est le sacrifice de toute l'Eglise. Le corps du Christ appartient à l'universalité des fidèles. L'Eglise seule peut l'offrir et en offrant — par le ministère du prêtre, son délégué — elle assure à tous les fidèles un fruit inestimable.

#### La part du prêtre

Le prêtre, en prononçant les paroles, encore qu'il ne le puisse faire qu'en vertu de la délégation de l'Eglise, reçoit avec le sacrement de l'ordre, s'assure le fruit qui lui est propre.

#### La part de celui qui fait l'offrande

Mais le fidèle, individu ou collectivité, qui fournit le pain et le vin, matière du sacrifice de la Nouvelle Loi, avec ce qui est nécessaire pour que le sacrifice soit offert dignement, avec les ornements, la solennité qui conviennent à un si grand acte, ce fidèle s'assure un fruit qui lui est propre à lui aussi.

Dans le corps du Christ, "qui lui revient du sacrifice de l'autel", Dieu reconnaît encore, et avec une complaisance infinie, le don qu'une main de chair a déposé sur l'autel visible.

"Les parts respectives de l'Eglise et du prêtre ne font pas tort à l'initiative du fidèle, dont l'offrande, en s'acheminant vers le ciel, a fait une si prodigieuse fortune."

#### Les anciens sacrifices

Chez les Juifs, le fidèle apportait une brebis au prêtre, mais c'était à Dieu qu'il l'offrait. Le prêtre devait l'immoler et rembourser le rite sacerdotal de l'offrande et il le devait en justice; cette brebis lui était confiée. Elle ne lui était pas donnée par le fidèle. C'est Dieu lui-même qui avait déterminé ce qu'il laissait à ses prêtres des sacrifices qu'il avait acceptés.

Aujourd'hui encore ce n'est pas au prêtre que le fidèle donne le pain et le vin ou l'aumône avec laquelle le prêtre se les procure. C'est à Dieu. Le prêtre est tenu, en justice stricte de transmettre à Dieu, en remplissant son ministère de consécration, le don qu'il a reçu.

Mais il n'y a pas échange d'un bien spirituel pour un bien temporel.

Le prêtre de la part du fidèle. Il est son mandataire.

Il y a des gens qui font figure de modestes pour se faire valoir. C'est une façon de placer leur argent à gros intérêts.

#### Comparaison

Je suis chargé par un de mes amis de porter \$200 à un épicier. Je reçois les \$200. Mais elles ne sont pas à moi. Elles sont à l'épicier, à qui je suis obligé en justice de les remettre. Le service que je rends à mon ami est absolument gratuit.

Que si l'épicier, après avoir reçu son argent, me le donne, je l'aurai pas le droit de dire que je l'ai reçu de mon ami.

C'est ainsi que Dieu en agit avec le prêtre. Ce que le prêtre reçoit, c'est de Dieu qu'il le reçoit.

S'il reste quelque chose de l'offrande, — et normalement il doit rester — le prêtre s'en sert pour sa subsistance ou pour les autres. Mais c'est de Dieu qu'il le reçoit.

#### Saint Paul

"Ne savez-vous pas, dit Saint Paul, que ceux qui vaquent aux sacrifices, tirent leur subsistance du sanctuaire? et que ceux qui ont un service de l'autel partagent avec l'autel?" (1 Cor., 9.)

L'autel doit être considéré comme la table de Dieu. Dieu devient propriétaire de ce qu'elle porte. Partager avec l'autel, c'est donc partager avec Dieu. Le prêtre est nourri par Dieu.

Au commencement de l'Eglise les fidèles apportaient le plus souvent leurs dons en nature, quoique l'histoire nous ait conservé le souvenir de quelques offrandes faites en deniers ou en bijoux. Lorsque les dons en nature étaient apportés à l'autel même, le lien qui les unissait au sacrifice apparaissait clairement.

Que petit à petit les dons en nature se soient transformés, ce s'explique facilement pour des raisons de commodité, raisons qui ont fait partout se répandre l'usage de la monnaie.

#### Grandeur du contrat de messe

Mais le danger serait d'oublier le lien liturgique qui existe entre l'offrande et la célébration et de considérer le contrat de messe comme un autre contrat.

La communion, quoique donnée en dehors de la messe reste une participation au sacrifice. Il n'est de même de l'offrande. Le fidèle pas oublier sa nature d'offrande faite à Dieu. C'est de Dieu que le prêtre reçoit.

Si un gouvernement, pour des raisons à lui connues, laisse à ceux qui perçoivent les taxes, la libre disposition de ce qu'ils ont reçu, c'est affaire entre lui et eux.

Pourquoi, quand je paye mes taxes, ce n'est pas au collecteur de l'impôt que je donne quelque chose, mais au gouvernement.

Le collecteur doit inscrire sur ses registres et porter à mon crédit la somme que j'ai versée. Autrement il commettrait une injustice.

Je veux donc quelque chose à Dieu, lui offrir un sacrifice. Je dois passer par le prêtre. Le prêtre est obligé en justice stricte de transmettre mon offrande gratuitement.

Que si Dieu lui en laisse, après qu'elle est devenue sienne, la libre disposition, que s'il a décidé que le prêtre devait vivre de l'autel, je n'ai rien à y voir.

#### Erreurs à éviter

Mais je me trompais en croyant traiter uniquement avec un homme quand j'ai traité avec Dieu.

Je me tromperais en croyant échanger un bien temporel pour un bien spirituel.

Je me tromperais en considérant mon offrande, partielle ou totale, comme le prix d'une place au théâtre, ou le salaire d'un ouvrier, ou l'honoraire d'un médecin.

L'offrande de messe appartient à un autre ordre, beaucoup plus élevé, beaucoup plus divin.

La doctrine que le Bulletin vient de rappeler, et qu'il pourrait démontrer en apportant les affirmations des témoins de la tradition, n'a rien de mesquin. Elle relève singulièrement aux yeux du fidèle l'acte qu'il pose en faisant dire une messe, et la dignité du prêtre, qui partage avec Dieu.

(Bulletin P...)

NOTRE FEUILLETON

GASTON CHAMBRUN

Grand Roman Canadien Inédit Par J.-F. SIMON

Tous droits réservés. 1926, par Edouard Garand, 152 Ste-Elisabeth, Montréal, P. Q., où l'on peut se procurer ces volumes au prix de 25c, par la malle 30c.

No. 1

LE CONTRE-MAITRE

C'est par une après-midi de la fin de mai. Depuis quelques semaines seulement, les rives pittoresques du Lac des Bois se sont libérées des dernières croûtes de glace attardées au fond des ravins ou embusquées à l'ombre des épinettes et des cyprès; mais déjà une sève vigoureuse court dans l'écorce lisse des érables et des bouleaux, gonflant de jeunesse et de vie les bourgeons qui éclatent de toutes parts. Sur les talus, au pied des grands arbres, la trille impatiente et brave vient d'arborer la blancheur de son verticille trilobé, voisinant avec les nuances jaunes claires de l'érythroné, qui se relève sur sa lampe fine et délicatement.

Le merle d'Amérique, revenu des régions tropicales, tire les premières roulades de sa gorge impourprée et parmi les violettes et les sanguinaires s'en va piquer les vermineux, ranimés par le tèdeur des effluves printaniers. Partout le mouvement, l'activité, la vie. C'est le triomphe définitif du printemps sur le rude hiver canadien. Honteuse de son retard, la belle saison essaye de lâcher sa couronne pour racheter l'absence des heures contrées du midi; car la chaleur arrive soudain corralée aussi démesurée que l'a été la rigueur du froid.

Depuis le matin cependant, une douce brise, soufflant de la mer d'Hudson, a tempéré l'humide et pesante atmosphère des jours précédents. Déjà embaumée des senteurs prestes de l'immense et sauvegarde prairie, magrée inculte, de son haleine rafraichissante, elle incline vers le sud-ouest les énormes panaches de fumée, que vomit la ville industrielle de Winnipeg. La vie circule débordante dans les vastes artères de la cité: une activité fébrile résonne partout, et à voir les gigantesques monuments qui surgissent de terre, il semblerait que les fortunes elles-mêmes s'y éteignent à la vapeur ou à l'électrification.

Soudain une luxueuse automobile s'arrête court devant un édifice sur la haute façade duquel, en grandes lettres d'or, se détachent ces simples mots: "BLAMON & CIE, ENGRAIS CHIMIQUES". A peine le chauffeur on livré à-t-il mis pied à terre, que la portière livre passage à un homme d'une quarantaine d'années; l'éclatance aisée de sa démarche, l'expression énergique de ses traits réguliers, la sympathie d'un visage illuminé par un regard vif et profond, tout en lui, jusqu'à la correction de sa mise impeccable, commencent le respect et la considération. Après une halte au bureau de l'ingénieur en chef et une rapide inspection au laboratoire, M. de Blamon d'un pas alerte, gravit l'escalier du premier étage. La porte d'une immense salle s'ouvrit brusquement. Dès que le Directeur parut, escorté de deux ingénieurs-chimistes et d'un groupe de contre-maitres, son coup d'oeil circulaire embrassa à la fois le travail, l'installation matérielle, non moins que les attitudes cordiales et dévouées des ouvriers, soudain attentifs, la coiffure à la main.

Il les salua d'un geste et du sourire; puis les remercia par ces mots simples et paternels: "Ne vous dérangez pas mes amis, mais l'ingénieur en chef, Monsieur Blamon se dirigea droit à un jeune homme d'une belle stature, à la physionomie ouverte, éclairée par des yeux d'un bleu limpide et singulièrement vifs, sous la blonde et abondante chevelure qui encadrait son grand front.

Monsieur Gaston Chambrun, fit-il, en accentuant de la voix et

LICHETOUT

avait succédé à la charcuterie; les bouteilles sortaient de la cave toujours ouverte; les fruits s'entassaient aux deux bouts de la table et, par la porte vitrée de la cuisine, arrivaient de bonnes senteurs de café.

La veuve, elle-même, s'échauffait à la partie. Oui, certes, malgré les lois vexatoires, les impôts malgré les difficultés du métier, elle continuerait à tenir le débit! Elle avait quarante ans seulement et la poigne solide.

Alors, de tous les côtés, on lui parle de remariage. Parfaitement la douleur c'était la douleur, c'est vrai! Mais laraison, c'était aussi la raison... Le défunt lui-même reviendrait qu'il le lui conseillera; d'ailleurs, c'étaient pas les partis qui manqueraient; et immédiatement, Chouteau, très gris, lui en désigna deux ou trois dans l'assemblée.

Alors, on rit un peu... puis beaucoup... et finalement on fit un tapage énorme; tout le monde parlait ensemble; dans le fond, cinq ou six convives, plus "partis" que les autres, esquissaient déjà les premières notes des Monégards", lorsque d'énergiques coups de poing secoururent la devanture de la boutique.

C'est assommant! On ne peut pas dîner tranquille! crie un convive. — Ce doit être des apaches?... — Des gourindis! Passez-nous des gourindis: on va leur s'y caresser les côtes! — Déjà ils se levaient en masse... Mais la porte avait subitement cédé.

— Les sergots! murmurerent-ils tous en voyant entrer deux gardiens de la paix, l'air furieux. — Dites donc, vous autres?... — Quoi?... Quoi?... — Parfaitement! un procès verbal, dit Tringlard, il est minuit. — Minuit?... pas possible! — Tel que je te dis... regarde plutôt!

— Alors la bourgeoisie est dans le fait! — Mais déjà Chouteau, l'air convaincu et attendri, s'était précipité au-devant des agents, et leur parlait d'une langue épaisse; on distinguait vaguement des bouts de phrase... — Jour de deuil! Faut respecter la douleur! Veuve acnéant!

— Ah... très bien... parfaitement... savions pas! — Et les sergots, très dignes, faisaient des signes de tête d'acquiescement, et se retirèrent en soulevant leurs képis, l'air navré d'avoir fait une pareille balourdise.

NOTICE OF SALE

To Denis Morrison, formerly of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, and all to whom it may concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public Auction in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Wednesday the 15th day of February, A. D. 1928, at 2 o'clock of 2 P. M., the equity of redemption in the property of Denis Morrison, formerly of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, which property is described as follows:—

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the province of New Brunswick, being part of Lot Number One (1), north of the River St. John, granted to the late Francis Rice, bounded and described as follows:— Beginning at the easterly angle of Lot Number One hundred and Forty-four (144) in Block Two (2) on the subdivision plan of Lots called Rieland, prepared for J. Frank Rice and John M. Stevens, by Regis Theriault, Deputy Land Surveyor, dated November 5th, 1916; thence in a direction north, twenty-five degrees and thirty minutes east, along southeasterly boundary of twentieth Avenue for the distance

of fifty feet to a post; thence in a direction north, sixty-six degrees and twelve minutes west for the distance of one hundred feet to a post; thence in a direction south, twenty-five degrees and thirty minutes west for the distance of fifty feet to another post; thence in a direction south, sixty-six degrees and twelve minutes east for the distance of one hundred feet to place of beginning. Known and distinguished as 728 Number One hundred and Forty-six (146) in Block Two (2) as aforesaid, on said plan.

Together with all building, improvements and appurtenances to the same belonging. The same having been seized under execution issued in the Supreme Court, King's Bench Division, at the suit of, Ovide Bischoff against Denis Morrison, on the 28th day of November, A. D. 1927. Dated this 12th day of December, A. D. 1927. James E. Clair Sheriff Madawaska County. 8 fs.-15 déc.

LISEZ TOUJOURS NOS PETITES ANNONCES

MEUBLES A VENDRE Meubles en bonnes conditions comprenant gramophone, machine à coudre et à laver, couchette à bébé, set de chambre à coucher, poêle à l'huile. Le tout à bon marché. S'adresser à J. A. Godreau, rue St-François, Edmundston, N. B. 437-4fs-19 janv.

INCUBATEURS A vendre/Incubateurs et éleveuses "Queen". Très à pates, fontaines et lignes complètes de nécessaires à pouilliers. Catalogue gratis. Fret payé. Vente au comptant ou à termes. On demande de bons représentants. F. C. MORRISON, distributeur aux Maritimes, HAMPTON, N. B. 4fs-12 janv.

TERRE A VENDRE Terre de culture de 500 acres en bois, à peu près 2000 cordes et 250 acres de terre faite, avec maison de 10 appartements, bonne cave en pierre, aussi grand-neuve avec pavé en ciment, l'eau dans l'étable, lumière et toute commodité voulues; 1 paire de chevaux, bêtes à cornes, moutons, etc., engin à gazoline, machines pour planter et arracher les patates, semence pour grain moissonneuse, 3 voitures doubles une simple, tout ce qu'il faut pour cultiver, située dans le village de Baker-Brook, N. B. le long de la rivière St-Jean, à 390 pieds de la station de C. N. R. et à 3 arpents du moulin de la Cie Fraser. Près de l'église et de l'école. Bonnes conditions. S'adresser à W. A. DAIGLE, Madawaska, Maine. 422-j n. o. 15 dec

MAISON A VENDRE AVEC MEUBLES La maison de Mme Denis Martin, ancienne demeure de Frank Gaudreau, située dans la ville de Grand Falls, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. Edmond A. Lévesque, administrateur de l'Etat, St-André, Co. Madawaska, N. B.

Pilules Gouttes de Sang Le meilleur remède pour le sang Il fait du sang neuf. Une pilule équivaut à une goutte de sang. \$1.00 la boîte. The Home Remedies and Supplies Co., Amherst N.-S. 214-21oct

MAISON DE PENSION COUTURE - BRODERIE CORDONNERIE — Bon Service et Tout — Chaussures réparées et livrées à domicile. Maxim Bérubé rue St-Jean Edmundston, N.-B. 363-4fs-3a.



A Votre Service — DEPUIS PRES DE — DIXANS Pendant la longue expérience que nous avons eu à servir le public d'Edmundston, nous nous sommes toujours efforcés de donner à notre clientèle le meilleur service possible: première qualité de viandes et poissons — livraison prompte. VIANDES - POISSONS - LEGUMES EPICERIES - FRUITS ETC. - ETC. Téléphoquez No. 18-11 - Prompte Livraison A.-E. MICHAUD POEPLER'S MARKET Rue Victoria Edmundston, N. B.

MAISON A VENDRE Maison 26X36, cuisine 17 par 11, solage en roche à la grandeur et plancher en ciment, fournaise à air chaud dans la cave, au premier étage, salle d'entrée, salon, salle-à-dîner, salle à cuire, cuisine et garde-manger. Deuxième étage, chambre à coucher à deux lits, sept chambres à coucher à un lit, chambre de bain, trois garde-robes. Troisième étage: trois chambres de deux lits, deux chambres d'un lit. Aussi hangar à bois garage et étable. S'adresser à Denis Z. Daigle, rue Victoria, Edmundston, N. B. 430-j. n. o. 22 d

TERRE A VENDRE Située à 4 1/2 milles d'Edmundston. Le lot No. 7 dans le rang No. 5 de St-Basile. 50 acres de terre avec beaucoup de bois franc Pour \$400, seulement \$8.00 de l'acre. S'adresser à TOBIE CYR, rue Victoria, au haut du magasin de Mme F. Poitras. 415-10-8 des.

HUILE JAPONAISE (JAPANESE OIL) Si bien connue pour son efficacité pour usage extérieur, pour rhumatisme, enflures des joints, bronchites, maladies pulmonaires, etc. de la bouteille. The Home Remedies and Supplies Co., Amherst N.-S. 214-21oct

TERRE A VENDRE Située à Clair, N.-B., à dix arpents du village, 12 arpents de large sur 2 milles de longueur, 3 rangées et bonne maison bien finie, avec toutes les commodités: eau, électricité dans toutes les bâtisses. Toutes machineries nécessaires à la culture. Prix pour le tout: \$8'000, et conditions faciles. S'adresser à GEDEON BENOIT, Plessisville, Co. Mégantic, P. Qué.

ATTENTION Je prends de 45 à 60 regards dans l'espace de 4 à 5 semaines. Je peux enseigner à tout lecteur de ce journal comment les attirer. Pour renseignements écrire à Mons. W. A. Hadley, Stansfeld, Québec. 311-22s.-1m.-28.



Suivant! A VOUS, monsieur! Une bonne chaise et un barbier d'expérience vous attendent — avec clipper électrique ou peigne et ciseaux — pour vous donner la coupe la plus belle que vous ayez jamais eue. Shampoo, barbe et message aussi, si vous le désirez! Salon Paul Paul Soucy, prop. Voisin des théâtres.

Souvenirs Mortuaires Vos Parents et Amis penseront à Vos Chers Défunts Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires dont les prix conviennent à toutes les bourses. Demandez nos échantillons et les prix. LE MADAWASKA Edmundston, N.-B.

AVOCATS!! JUGES DE PAIX! Vous avez sans doute besoin de formules d'Actes de Vente, d'hy-pothèque, et de billets promissaires. Nous pouvons vous les fournir à un prix raisonnable. De-

Cartes d'Affaires

**Avocat**  
**F. DODD TWEEDIE**  
Coins des rues  
Canada & Court  
Edifice Hall  
Edmundston, N.-B.

**Avocat**  
Casier-P. "S" Tél.: 42  
**M.-D. CORMIER**  
B.A.  
Avocat, Notaire Public  
Edmundston, N. B.

**Médecin-Chirurgien**  
**Dr. Honoré Cyr**  
Médecin-Chirurgien  
Oculiste  
St-Basile, N.-B.

**Avocat**  
**J.-E. MICHAUD**  
Bureau: rue St-François,  
autrefois occupé par M.  
Pius Michaud.  
Edmundston, N. B.

**Médecin-Chirurgien**  
Casier-P. "S" Tél.: 46  
**A.-M. SORMANY**  
Edmundston, N. B.

**P.-C. Laporte**  
**CLAIR**, N.-B.  
Spécialité: Chirurgie  
Maladies des femmes  
Heures de Bureau: 9 h. à 12 h. et 2 h. à 5 h.

**Avocat**  
**Albert J. DIONNE**  
B.A.  
Avocat, Notaire Public  
Bureau: Chez J. Tétu  
Voisin de Jos E. Bard.  
Edmundston, N. B.

**Entrepreneur**  
**A. BOUCHER**  
Peinture—  
Tapiserie—Imitations  
Frais Funéraires  
Spécialité: Réparation des  
vieux meubles. —  
Royal Hotel. Tel 126-21

**Collection**  
**J.-A. CHAREST,**  
Juge de Paix — Com-  
missaire — Cour Suprême  
Spécialité: collection des  
comptes et prompts  
remise.  
ST-JACQUES, — N.-B.

**Pharmacie**  
**VANWART**  
Edifice David  
voisin du bureau-de-poste  
Service Courtois  
Téléphone 189-21

**Architectes**  
**BEAULE & MORISSETTE**  
ARCHITECTES  
SPECIALITES: Edifices publics et religieux,  
constructions à l'épreuve du feu.  
**OSCAR BEAULE**      **ALBERT MORISSETTE**  
A.A.P.Q. & R.I.C.A.      B.A.A. A.A.P.Q. R.I.C.A.  
21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

Et  
Vos amis?  
Seront-ils  
de la noce?



Un mariage nécessite bien des préparatifs — l'un des plus importants, c'est l'envoi des invitations, que nous pouvons imprimer dans le plus court délai, sur jantes ou jolies feuilles en parchemin. Notre Travail Imité la Gravure.  
**Le Madawaska**  
Edmundston, N.-B.

**L'OEUVRE D'UN PATRIOTE**  
C'est de travailler pour sa race, sa religion et son pays. Un bon moyen, assez facile en lui-même, c'est de coopérer avec votre journal local en s'y abonnant ou en sollicitant des parents et des amis à s'y abonner. En remplissant le blanc suivant, vous accomplirez un acte de patriotisme.  
Ci-inclus recevez la somme de \$1.50 pour un an d'abonnement au journal "LE MADAWASKA", au nom de  
M .....  
Adresse .....  
(Prière de faire remise par mandats-de-poste)

Attendez pour voir le plus gros et le meilleur CHEVROLET  
Achetez les Marchandises ANNONCEES Comparez et Choisissez.

AU FOYER

PAR SEMAINE. UNE HISTOIRE. LICHETOUT

Par PIERRE L'ERMITE  
Lichetout était marchand de vin de son état, et ivrogne de profession. Pendant les cinquante-deux jours de sécheresse que nous avons traversés, il avait si bien soigné le fils de sa mère, qu'un matin, il se leva tout drôle. Naturellement, il alla à son comptoir; mais à peine y était-il entré, qu'il s'abattit, comme une masse, en défonçant deux cloisons. Il avait b. usa dernière bouteille. Au bruit énorme qu'il produisit, sa femme accourut, les cheveux en tempête, le bonnet en bataille, prête à crier ferme, car ces accidents-là n'étaient supportables que le soir; ne plus se tenir debout dès 5 heures du matin, franchement, c'était trop tôt! Subitement, les traits de son visage accusèrent une angoisse profonde: elle avait tout compris. —Seigneur Jésus! Pas possible que tu sois déjà parti... Comment, sans me dire au revoir... moi... à ta pauvre vieille? Et elle l'embrassait en pleurant, en l'inondant à tout hasard de vulnéraire; en cherchant surtout à le relever, à le tirer du comptoir dans lequel il s'était engouffré à fond. Mais la congestion avait déjà fait son oeuvre et, de minute en minute, le corps se refroidissait. Sans penser à prévenir une voisine, tout étourdie de la rapidité foudroyante de l'accident, la femme regardait, à genoux, les mains jointes, ne pouvant se résoudre à désespérer tout à fait. A ce moment, deux ouvriers entrèrent dans le débit, en jetant bruyamment sur la table de marbre leur sac d'outils. —Déjà levée, la mère? Sans leur répondre, elle leur indiqua du doigt le fond du comptoir. Ils tournèrent pour mieux voir et poussèrent une exclamation, dans le ton sombre, affilé au lieu de tessons de bouteilles, une masse énorme, immobile sinistrement. —Je crois qu'il a son compte le patron, dit l'un d'eux. —S'il l'a, répondit-elle, et la bonne mesure encore... bien tassée. A grand-peine, en le manoeuvrant par les pieds, on réussit à l'extraire et le hisser au premier: puis on fit sa toilette, la petite bonne courut à l'église chercher de l'eau bénite; on alluma deux bougies, et la veillée commença. Tous les marchands de vin des environs étaient venus à l'enterrement. On a l'esprit de corps, ou on ne l'a pas. Aussi étaient-ils tous là, depuis le gros chouteau, avec son tour de taille de 1m, 58, et ses bonnets teintes de poterie étrusque, jusqu'au grand ringlard, avec sa face glabre, ses moustaches tombantes et sa pomme d'Adam qui remontait et descendait à chaque parole, comme une vis sans fin. La boutique ne suffisait pas à les contenir, ils débordaient sur le trottoir, gênés dans leurs habits de circonstance, posant devant les passants et satisfait de la "grande classe" que la femme Lichetout avait fait. A l'église, tout se passa bien, à part Chouteau qui, pour vexer les chantes, entonna avec eux, mais quatre tons au-dessous, les premières notes du "Libera". Chacun donna son gros sou à la quête. Ce fut probablement la seule prière qui monta vers le ciel, du côté de l'église occupé par les hommes. Le chapeau sur les genoux, les deux mains sur la canne, ils regardaient d'un air très naturel, très tranquille aussi, se dérouler les graves cérémonies de l'Eglise, où tout parle du jugement, des responsabilités de la vie, du salut ou de la mort éternels des âmes; et, en se voyant fixé si pacifiquement par tous ces yeux où pas une étincelle ne brille plus, Bourdalou se fut certainement arrêté à l'exorde de son sermon sur la mort du pécheur.

**Le Bonhomme Hiver**  
Un bel hiver vaut un printemps.  
Desangiers.

Le bonhomme Hiver a mis ses parures, Souples mocassins et bonnet bien clos, Et, tout habillé de chaudes fourrures, Au loin fait sonner gaiment ses grelots.

A ses cheveux blancs, le givre étincelle; Son large manteau fait des plus bouffants: Il a des jouets plein son escarcelle Pour mettre au chevet des petits enfants.

Quand le soleil luit, la neige est coquette; Mol et lumineux, son tapis attend Le groupe rieur qui, sur la raquette, Au flanc des coteaux, chemine en chantant.

Dans les soirs serens, l'astre noctambule Plaqué vaguement d'un reflet d'acier La clochette d'or qui tintinnabule Au harnais d'argent du fringant coursier.

Au feu du soleil ou des girandoles, Emportée au vol de son patin clair, Mainte patineuse, en ses courses folles, Sylphe gracieux, luit comme un éclair.

Un rayon là-bas aux vitres rougecoie; On entend des sons d'orchestre lointain: Ce sont ces deux soeurs, la danse et la joie Qui sont s'amuser jusqu'au matin.

Et dans l'azur vif, baigne de lumière, Spectacle charmant, aspect sans rival, Aux toits de la ville et sur la chaumière, Flotte le drapeau du gai carnaval.

Louis FRECHETTE

— JANVIER —  
Premier Quartier, le 29.  
Pleine lune, le 7.  
Dernier Quartier, le 14.  
Nouvelle lune, le 22.

**FETES RELIGIEUSES**

- 1 D. Circoncision (d'obligation)
- 2 L. S. Nom de Jésus, S. Adél.
- 3 M. S. Florent, Ste Geneviève
- 4 M. S. Rigobert, év.
- 5 J. S. Téléphore, p. et m.
- 6 V. EPIPHANIE (d'oblig.)
- 7 S. S. Lucien, mart.
- 8 D. I ap. l'Épiph. S. Famille
- 9 L. Ste Marcienne, v. et m.
- 10 M. S. Jean le Bon, év.
- 11 M. S. Hygin, pape.
- 12 J. S. Arcade, m.
- 13 V. S. Léonce, év.
- 14 S. S. Hilaire, doct.
- 15 D. II ap. l'Épiph. S. Paul
- 16 L. S. Marcel, pape.
- 17 M. S. Antoine.
- 18 M. Chair de S. Pierre à Rome
- 19 J. S. Canut; Ste Marthe
- 20 V. SS. Fabien et Sébastien
- 21 S. Ste Agnès, vierge.
- 22 D. III ap. l'Épiph. S. Vincent
- 23 L. S. Raymond de Pennafort
- 24 M. S. Timothée, m.
- 25 M. Conversion de S. Paul.
- 26 J. S. Polycarpe, martyr.
- 27 V. S. Jean Chrysostôme.
- 28 S. S. Léonidas, mart.
- 29 D. IV ap. l'Épiph. S. Franc.
- 30 L. Ste Martine.
- 31 M. S. Pierre Nolaskue.

BOITE AUX QUESTIONS

Question:—  
Pourquoi les juges portent-ils l'hermine plutôt qu'une autre fourrure?  
Réponse:—  
Sans doute parce que l'hermine est une fourrure héraldique. C'est-à-dire qu'elle figure dans l'art du blason. Et peut-être aussi pour figurer que la justice est incorruptible et sans tache comme l'homme.

Question:—  
Mon bébé qui a sept mois, a les oreilles très décollées. Y a-t-il moyen de les faire adhérer de plus près de la tête?  
Réponse:—  
Faites porter à votre fiston un petit bonnet de coton lorsqu'il dort. Cela peut produire un bon effet: en tout cas cela ne lui fera pas de mal. Le cartilage est mou à cet âge et on peut le modeler à sa guise. Je vous souhaite du succès.

Question:—  
Que penser d'un employé de chemin de fer, qui, en différents temps a volé à la Compagnie de \$15 montants pouvant s'élever au total jusqu'à la somme de \$10.00?  
Réponse:—  
Il n'est sûrement pas grave-ment coupable; vu qu'il n'a causé qu'un dommage minime à la compagnie. Il n'est pas non plus gravement obligé à restitution. Cependant, comme toute faute doit s'expier en ce monde ou en l'autre, il devra, s'il ne veut pas aller en purgatoire, retirer, soit directement à la compagnie s'il le peut, soit indirectement, en faisant l'aumône.

Question:—  
Que penser d'un homme qui se dit bon chrétien et qui cependant, pour le moindre prétexte, lance les injures grossières et des imprécations à ses voisins?  
Réponse:—  
Cet homme se vante quand il se dit "bon chrétien", et n'accomplit pas le premier de tous les devoirs du chrétien: "la charité". Mais il appartient à ses voisins d'être charitables pour lui, de lui rendre le bien pour le mal, et de bénédiction pour maledictions. Qui sait si en agissant ainsi ils ne réussissent pas à s'en faire un ami? Souvent un bon coeur se cache sous ces dehors rugueux. Et quand même ils ne réussiraient pas à l'adoucir, ils ne devraient pas pour cela s'abandonner à la tristesse et craindre ses maledictions. Car en investissant les autres cet homme se fait plus de tort à lui-même qu'il ne fait aux autres.

Question:—  
Comment s'appelle le 30e anniversaire de mariage?  
Réponse:—  
—Les noces de perles.

Question:—  
Pour régler une discussion pourriez-vous me dire si...  
Réponse:—

Les mères fatiguées gagnent rapidement des forces en prenant



**FATHER JOHN'S MEDICINE**

PLUS DE 40 ANNÉES DE SUCCÈS

**POUR RIRE**

**LA MEILLEURE DATE**  
Emma. — Il fera froid quand je me marierai.  
Jules. — Alors fixons lad ate au trente-deux décembre.

**CE QU'IL FAUT**  
—Que faut-il qu'un homme fasse pour être enterré avec les honneurs militaires?  
—Il faut qu'il meure.

**LA PREUVE**  
Armand. — Quel âge a-t-elle?  
Emile. — Elle a vingt-huit ans.  
Armand. — Comment le sais-tu?  
Emile. — Elle m'a toujours dit cela depuis dix ans.

**AU RESTAURANT**  
—Votre soupe n'est pas d'aujourd'hui?  
—Comment le sais-tu?  
—Les yeux de votre soupe sont cernés.

**CONDAMNE**  
—Le pauvre homme, j'ai peur qu'il n'y ait plus aucun espoir pour lui.  
—Quest-ce qu'il a?  
—Cinq médecins.

**DU AIC AU TAC**  
—Cher monsieur, vous êtes aussi stupide que vous la paraissez.  
—C'est la seule différence qu'il y a entre nous.

**LA RAISON**  
—Pourquoi la crème coûte-t-elle plus cher que le lait?  
—Parce qu'il est plus difficile pour les vaches de s'asseoir sur les petites bouteilles que sur les grandes.

**AUCUNE DISCUSSION**  
La dame. — Vous êtes vous querrellé avec votre ancienne patronne lorsque vous l'avez quittée?  
Le bonse. — Non, madame, je me suis contenté de l'insulter à ciel, dans la suite.

**AU BAGNE POUR LE RESTE DE SA VIE**

Flint, Mich., 19 — L'assassin de la fillette Dorothy Schneider, âgée de 5 ans, est en route pour l'endroit où il expiera son crime pour le reste de ses jours. Le juge Fred W. Brennam, de la cour de circuit du comté de Genesee a condamné hier Rodolphe Hotelling à l'emprisonnement à vie aux travaux forcés, dans l'isolement complet, à la prison d'Etat de Marquette.

Le meurtrier s'en va vers le baigne en emportant sur sa figure une marque attestant le désespoir et la haine du père de sa victime. Lorsque Hotelling fut amené en cour, hier, Leslie Schneider, le père de Dorothy, se précipita tout-à-coup hors d'une antichambre, et frappa violemment l'assassin en pleine figure. Hotelling chancela, porta ses deux mains à sa figure et la contraction de ses traits prouva que le coup était douloureux.

**EMPLOYEZ LE LINIMENT MARTIN**  
Pour Satisfaction

**M. Barron ne veut pas s'en aller**

Toronto, 21. — M. L. Médina Barron, consul du Mexique au Canada, a déclaré hier qu'il n'y avait rien de vrai dans un rapport venu d'Ottawa, annonçant sa démission comme consul, par suite de la motion qui a été inscrite au feuillet de la Chambre des Communes et demandant son rappel immédiat. Dans cette motion présentée par M. Charles Marcell, on reproche à M. Charles Marcell, on reproche à M. Barron, des déclarations insultantes pour l'Eglise Catholique romaine.

M. Barron dit qu'il n'a pas l'intention de quitter le Canada pour le moment et qu'il ne s'y résoudra que sur les instructions du gouvernement mexicain. Il affirme que sa dernière visite à M. King n'était qu'un échange de politesses.

Attendez Pour Voir  
Le Plus Beau et Meilleur  
**CHEVROLET**  
A des Prix Plus Bas!

**GLANURES**

Le coeur plus encore que l'esprit ne doit s'ouvrir qu'à bon escient. Mais l'esprit doit être plus hospitalier que le coeur.

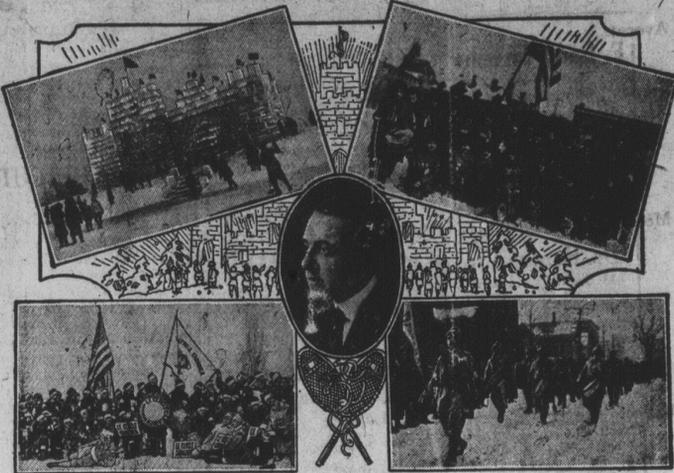
Les bons comptes font les bons amis mais les bons amis ne font pas toujours les bons comptes.

Nous pardonnons plus facilement les injures que les vérités qui nous sont désagréables.

La sensibilité au ridicule est un bon signe de la délicatesse de l'esprit public. Les moeurs s'en vont quand le ridicule cesse de tuer.

**SOINS A DONNER.**  
suite de la Page 7  
...ntemps. On peut alors donner une alimentation plus généreuse.  
**Un bon abri.** — Le meilleur abri que l'on ait essayé jusqu'ici est la ferme de randon est un abri de paille. La construction en est facile et ne coûte que peu de chose: pourvu qu'il y ait une bonne terre sèche, les porcs n'y contractent pas de rhumatisme.  
**R. M. Hopper**  
Ferm. exp. fédérale, Brandon.

**LA CONVENTION DES RAQUETTEURS, 1928**



En haut, à gauche: Palais de glace érigé à Leveson, l'hiver dernier, à l'occasion du Carnaval; à droite: le Montgard de Lewiston, N.B., le premier club de dames à se joindre à la Fédération des Clubs de Raquetteurs américains et canadiens. Au centre: M. C.-H. Lalonde, président du Comité de la Convention des Raquetteurs de 1928. En bas, à gauche: l'un des clubs américains qui participera au Congrès des Raquetteurs tenu cette année à Montréal. À droite: une parade de raquetteurs.—Photos Canadian National.

**:- TAPISSERIE :-**

Nous avons maintenant une agence de Tapisserie, une compagnie qui a la réputation d'être l'une des meilleures au pays.  
Les échantillons sont nombreux et très jolis.  
Les prix sont très modérés.  
Lorsque vous aurez besoin de tapisserie, pour les réparations de votre maison, venez consulter nos échantillons et demandez les prix.

**Mme E. J. CYR**  
Madawaska — Maine.



**ECONOMISEZ ACHETEZ MAINTENANT**

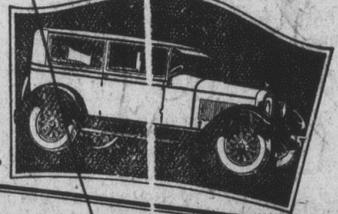
- CHAPEAUX garnis, importés, velours et métalliques, valeurs superbes au prix étonnant de 98c en montant.
- GANTS pour dames, à des prix de débarras.
- Sous-Vêtements pour dames, qualité splendide, prix très modérés.
- Camisoles .32c — Bouffants @ .40c
- Corsets et Corselets au prix spécial de .65c
- BAS en laine pour enfants .35c
- BAS en soie et laine pour dames .45c
- MANTEAUX de fourrures et en draps, ainsi que robes pour dames et demoiselles, escompte de 35%.

Venez voir les merveilleuses valeurs que nous offrons comme spéciaux pour les derniers jours de janvier.

**Mme M. F. POITRAS**  
Edmundston, N. B.

**David Moscovicz**  
A STORE FOR MEN  
Edmundston, N. B.

**BILLET DONNE - GRATIS - AVEC CHAQUE ACHAT D'UNE PIASTRE (\$1.00) POUR GAGNER LE BEAU COACH PONTIAC**



FEATURING  
*Sames*  
CLOTHES and HABERDASHERY

Les amateurs de thé vert déclarent que

# LE THÉ VERT "SALADA"

est un délice, non seulement par son exquise couleur dorée, mais par sa saveur parfaite.

## ATTENTION!

Nous avons toujours ce qu'il y a de mieux comme

- |        |         |
|--------|---------|
| AGNEAU | MORUE   |
| VEAU   | HADDOCK |
| PORC   | EPERLAN |
| BOEUF  | SAUMON  |

LEGUMES DE TOUTES SORTES  
EXCELLENTS CRETONS  
SAUCISSE FRAICHE FAITE CHAQUE JOUR.  
Poissons frais et salets toujours en main.  
Poulets actuellement en vente

**NOTRE MOTTO EST:**  
Qualité, Service et Satisfaction Garantis  
Livraison à domicile — Téléphonez chez

### McAlindin Bros.

Bouchers  
Rue Canada Edmundston, N. B.  
Téléphone 200  
voisin du magasin Rice

## Page Agricole

### LA TRAITE AVEC MAINS HUMIDES — VS — LA TRAITE AVEC LES MAINS SECHES

Suite

Désavantage qu'on rencontre en se mouillant les mains pour traire les vaches

1. Il n'y a que fort peu des trayeurs qui ont l'habitude de se mouiller les mains pour pratiquer la traite qui sont assez soigneux pour empêcher que le surplus du liquide mouillant ne dévante de leurs mains et, en tombant dans la chaudière, ne communique au lait les saletés qu'il contient et même des germes de maladies dont eux ou la vache souffrent. Ceci est une source dangereuse de contamination et contribue beaucoup à la dissémination de maladies de la peau, ou autres maladies contagieuses dont sont affectés l'humanité et les animaux qui sont ses commensaux. On sait que le lait, cet aliment parfait, si universellement consommé comme nourriture, est un des meilleurs véhicules servant à communiquer les organismes pathogènes auxquels il offre un milieu si propre à leur multiplication.

2. Le premier lait dont on se sert pour s'humecter les mains s'attache aux trayons et au pis, leur communiquant nombre de bactéries qui infectent. Elles s'y multiplient rapidement et s'y préparent, pendant que ce lait sèche, pour la traite suivante une nichée

d'organismes nuisibles qui seront incorporés au lait dans la chaudière.

3. Le mouillage des mains est une cause de contamination et de mauvais saveurs qui sont communiqués au lait et plus tard au beurre et au fromage, par les doigts dégouttants.

4. Si le pis et les trayons rendus humides par le contact des mains mouillées ne sont pas soigneusement asséchés après la traite, il en résulte des gerçures et des plaies sur les trayons, surtout pendant les temps frais, qui agissent sur la température de la vache et, conséquemment, influent sur son rendement en lait, vu l'irritation dont ils sont la cause pendant la traite.

5. Ce sont généralement les premiers jets de lait trait qui sont utilisés pour mouiller les mains. On sait que ces premiers jets se trouvent toujours être projetés en dehors de la chaudière au lieu d'être employés à mouiller les trayons. De là, augmentation des causes de contamination du lait par la pratique du mouillage des mains pour l'opération de la traite.

Nous endossons volontiers tous les arguments qui viennent d'être employés pour condamner la pratique de la traite des vaches avec les mains mouillées. Nous la qualifions, cette pratique, de coutume malpropre et absolument inutile. Si on constate qu'il faille vraiment, en certains cas, assouplir les mains et les trayons avec une substance quelconque, il vaut mieux recourir à la vaseline. Mais nous ne croyons pas qu'il y ait aucune nécessité de ce faire, et

tant donné qu'on voit tous les jours des trayeurs et des trayeuses traire les vaches avec les mains sèches.

Laver le pis et les trayons de la vache, s'ils sont sales, immédiatement avant la traite, apporter toujours, en tout cas, avec soi, un linge propre et humide pour le passer sur le pis et les trayons au moment de la traite, traire avec les mains sèches, après se les être lavées et asséchées auparavant, constituent, pour nous, les soins à prendre pour l'opération de la traite des vaches bien faite.

### CE QU'IL FAUT PLANTER DE BONNE HEURE

Il y a certaines espèces de légumes qui demandent à être plantées le plus tôt possible au printemps; on doit être prêt à commencer la culture du jardin dès que le sol est suffisamment ressuyé. Les plantes dont on mange les feuilles, et qui devraient être plantées de bonne heure, sont les suivantes: laitue, épinard, tard et cresson; on ne court pas grand risque à les planter très tôt. D'autres légumes que l'on cultive pour leurs bulbes ou leurs racines peuvent aussi être plantés en même temps; ils ne sont pas aussi rustiques cependant que ceux qui sont cultivés pour leurs feuilles. Ce sont les oignons, carottes, betteraves, panais et navets précoces. Les pois sont presque aussi rustiques, mais ils sont exposés à pourrir s'ils sont exposés au froid et à la pluie. Il est bon cependant de planter les pois en même temps que les autres car les pois semés tôt donnent en général de bien meilleures récoltes que lorsque les semences sont retardées. D'autres légumes, qui demandent aussi à être "plantés" de bonne heure, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats, sont les choux, les choux-fleurs, les tomates et les melons. Ces derniers ne résistent pas à la gelée; il faut donc protéger les plants dans des couches chaudes ou de couches froides ou en serre jusqu'à ce que les gelées ne soient plus à craindre. Quant aux choux et aux choux-fleurs, ils résistent à plusieurs degrés de gelée pourvu qu'ils soient bien endurcis avant d'être mis en pleine terre.

Les plantations d'arbres fruitiers et les espèces d'ornement de toutes les espèces réussiront d'autant mieux qu'ils sont plantés plus tôt, après que le sol est assez sec pour être bêche au printemps. Il en est de même des arbustes fruitiers, fraisiers et autres plantes vivaces et herbacées. Une fois que le sol perd l'humidité du commencement du printemps et que les vents chauds et desséchants commencent à souffler, la proportion de plants exposés à mourir est beaucoup plus forte que si la plantation avait été faite plus tôt. Nous conseillons à tous les jardiniers, en nous basant sur l'expérience pratique, de commencer à planter aussitôt que possible après que le sol est dégagé.

### SOINS A DONNER A LA PORTEE D'AUTOMNE en HIVER

Le prix de revient des porcs aux fermes fédérales est de \$4.45

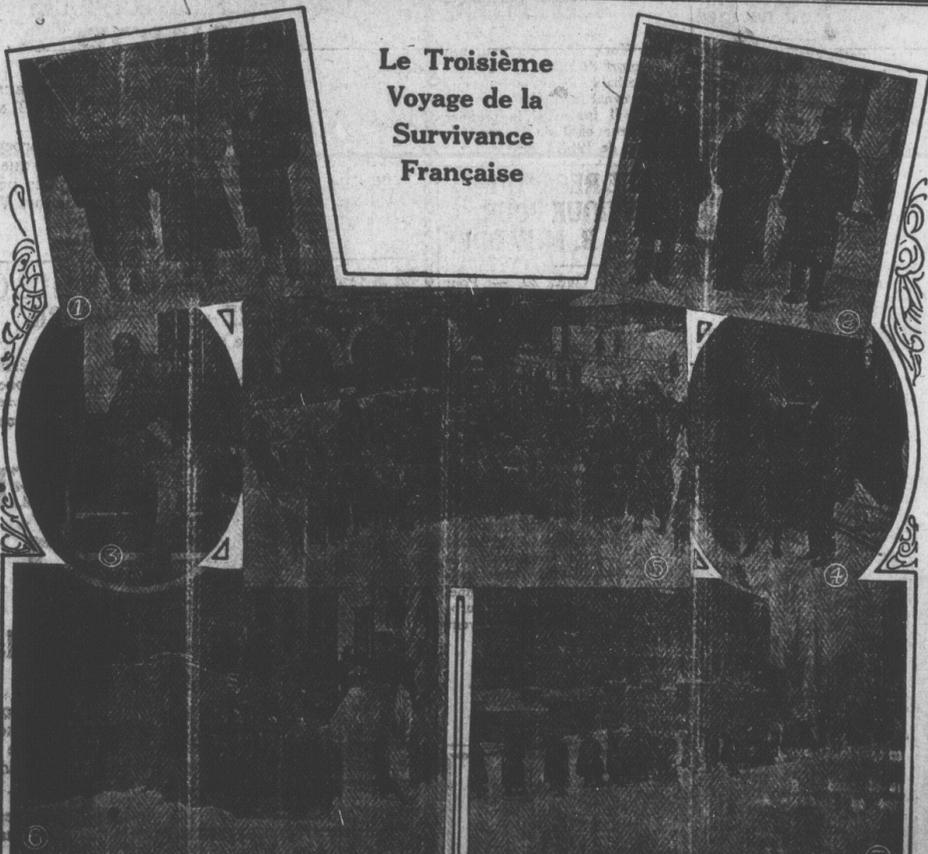
par tête, à l'âge du sevrage, lorsqu'on élève une seule portée de sept porcs, par an et par truie. Il est de \$2.82 lorsqu'on élève deux portées par an. On voit par ces chiffres qu'il est beaucoup plus économique d'élever deux portées par an. Lorsque les portées d'automne sont prêtes à être vendues il y a moins de porcs sur le marché et on obtient généralement un prix plus élevé.

Les portées du commencement de l'automne sont les meilleures. Lorsqu'on fait donner aux truies deux portées par an, il vaut mieux faire venir la portée du printemps en mars ou en avril et celle de l'automne en septembre ou au commencement d'octobre. Les truies en septembre ou au commencement d'octobre auront complété leur sevrage avant les froids; c'est là une précaution essentielle pour qu'ils profitent bien pendant l'hiver. On nourrira généralement, pendant qu'elles allaitent leurs porcelets du printemps, les truies qui doivent donner une deuxième portée en automne. On les tiendra en bonne santé en ajoutant du lait ou du "tankage" à la ration de grain.

Soins à la mise et au sevrage. — La truie et sa portée devront avoir un enclos de pacage frais en automne et une cabane qui les protège bien contre les pluies et les nuits froides. Les jeunes porcs prennent dans cet enclos l'exercice qui leur est nécessaire; il profite du soleil d'automne et on généralement des quartiers plus propres que s'ils étaient renfermés. Une bonne précaution à l'époque du sevrage est de réserver un petit coin de l'enclos où les petits peuvent s'introduire seuls, sans la mère. On y met du lait et un peu de grain pour apprendre aux gorettes à manger. Les gorettes que l'on a ainsi habituées à se nourrir dans l'auge, avant d'être sevrées, continuent à profiter sans arrêt une fois séparées de leur mère. Un sevrage trop brusque cause souvent un arrêt de croissance. Les porcs d'automne n'ont pas, comme ceux du printemps, l'avantage d'une température d'été pour se réchauffer; ils exigent donc de bons soins pendant la période de sevrage.

Rations et alimentations. Une bonne ration à l'époque du sevrage se compose de moitié d'avoine moulu tamisée et de moitié de gru blanc. On n'a pas assez de gorettes jusqu'à ce qu'il y en ait environ 50 livres chacune, on ajoutera 10 pour cent du "tankage" à la ration pour stimuler la croissance, qui sera plus économique. Lorsque les porcs ont atteint une moyenne de 50 livres chacun, une ration de deux parties de mouture d'avoine, une partie de mouture d'orge et une partie de petit son ou de gru blanc donnera de bons résultats. Il faut donner également du "tankage" avec cette ration, si l'on n'a pas de lait. Lorsque les porcs pèsent de 100 à 125 livres, abaisser l'avoine à une partie, et augmenter l'orge à deux parties.

Les changements de ration doivent toujours se faire graduellement. Lorsqu'il fait froid en hiver, on obtient de meilleurs résultats en donnant aux porcs juste assez de nourriture pour les tenir vigoureux; c'est-à-dire un peu moins que la quantité qu'ils seraient prêts à consommer à chaque repas. Les jeunes porcs, tenus dans des quartiers confortables, ne se remuent que très peu lorsqu'il fait froid; s'ils sont bien entretenus, des troubles de la gestion se développent. L'alimentation doit être réglée pour que les animaux restent vigoureux et profitent bien. Les porcs qui se maintiennent vigoureux en hiver se développent rapidement; que le temps se radoucit au (suite à la Page 6)



### Le Troisième Voyage de la Survivance Française

1.—Les trois représentants des provinces de l'Ouest près de la Survivance Française, de gauche à droite: M. Raymond Dault, représentant le Saskatchewan; Dr. J. J. Pettit, représentant l'Alberta et directeur général du voyage; Henri Lacerte, représentant le Manitoba. 2.—M. Alphonse Brassas, directeur du train du Canadian National avec deux voyageurs qui ont fait les trois voyages de la Survivance, le Dr. P. Boyer O.M.I. et M. J. Forcier, (au centre) de Granby. 3.—Madame J. J. Pettit, d'Edmonton avec "Suzanne", le 5166 voyageur dans le train spécial du Canadian National. 4.—M. Lamoureux, de l'Amoroux, Alta., qui est revenu dans la province de Québec avec sa femme pour la première fois depuis 50 ans. 5.—La Survivance Française à Shawinigan Falls. Au centre l'on remarque les directeurs du voyage et les délégués officiels des provinces. 6.—Un groupe de voyageurs devant l'Université d'Ottawa. 7.—Voyageurs de la Survivance à Sainte-Anne de Beaupré.

POUR la troisième fois les Canadiens-Français des trois provinces des Prairies sont venus en groupe passer le temps des fêtes dans la vieille Province de Québec dont ils conservent tous un souvenir affectueux. Cette année, ils se sont arrêtés dans l'Est, à Ottawa, Montréal, Shawinigan Falls, Québec, Sainte Anne de Beaupré et Sherbrooke.

Organisé la première fois en 1925 par la Province de Saskatchewan avec le concours du Canadian National, ce voyage annuel de la Survivance est allé de succès en succès et est devenu une sorte d'excursion nationale qui soulève autant d'intérêt dans l'Est que dans l'Ouest. Cette année, l'organisation était sous la direction de la province d'Alberta qui avait délégué officiellement M. le Dr. J. J. Pettit, d'Edmonton. Ce dernier fit le voyage dans le train spécial du Canadian National avec 316 excursionnistes venant de toutes les parties de l'Ouest. Ce fut le plus fort groupe de Canadiens Français de l'Ouest jamais transporté par un chemin de fer.

Farmi ce groupe l'on remarquait des membres du clergé, des journalistes, des représentants officiels et leurs amis après plus de 60 ans d'absence. L'on remarquait entre autres M. Lamoureux—dont le père a fondé Lamoureux, Alberta—parti de Hurville, Qué., en 1875 et M. Joseph Lussard, de Grafton, Dakota, parti de Sainte-Marie de Beauve en 1877.

La plus franche gaieté n'a cessé de régner dans le convoi du Canadian National durant tout le voyage. Chaque soir il y avait concert dans le wagon-récréation mis à la disposition des voyageurs par le Canadian National.

Dans toutes les villes où ils se sont arrêtés, les voyageurs ont été l'objet de la plus cordiale réception.

Des banquets leur furent offerts par les autorités civiles et les Sociétés nationales. Si bien qu'à la fin du voyage, M. le Dr. J. J. Pettit, le directeur a pu dire: "Nous nous attendions à être bien reçus puisque nous revenons chez nous, mais les réceptions ont été si chaudes, si cordiales, qu'elles ont dépassé nos rêves les plus tendreurs. Nous ne savons comment exprimer à la Province de Québec et aux villes qui nous ont reçus notre reconnaissance pour leur accueil fraternel. Nous remercions aussi les compagnies de chemin de fer pour l'incomparable service donné. Les excursionnistes qui ont voyagé par le Canadian National avec moi sont particulièrement satisfaits."

M. Alphonse Brassas, agent général du Canadian National, Winnipeg, était en charge du train spécial de la Survivance.

**J. Clark & Son Ltee.**  
Edmundston, N.-B.

RADIOS avec etsans batteries — MACHINES à LAVER électriques et à eau — REPASSEUSES électriques — BARATTES et CENTRIFUGES — POELES et FOURNAISES — CARIOLES et TRAINAUX — ROBES de Carioles — ETC.

Conditions de paiement faciles

FRANK E. FOURNIER, Gérant

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé ..... \$ 5,000,000.00  
Capital payé et Réserve ..... \$ 5,776,000.00  
Actif total (au 30 nov. 1926) ..... \$47,880,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration  
**L'HONORABLE SIR HORMIDAS LAPORTE**  
1er Vice-président **M. TANCREDE BIENVENU M. S.J.B. ROLLAND**  
2e Vice-président  
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs  
**L'HONORABLE N. PERODEAU**  
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec  
Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs  
**L'HONORABLE E.-L. PATENAUEU**  
**CHS.-A. ROY, Gérant général**  
Succursale à Edmundston, **J.-A. BACON, Gérant.**

**AGENTS DEMANDES**  
Toutes personnes actives, hommes ou femmes, peuvent faire \$40. à \$75.00 par semaine en vendant les produits Watkins dans leur village, ville ou comté. Plus de 150 nécessités de famille. Vous tablirez votre propre commerce sans aucun risque. Détails fournis sans aucune obligation.  
**THE J.R. WATKINS Comp.**  
Dépt. 29, 379, Craig Street, Montréal.  
443-515-26 janv.  
Attendez Pour Voir  
Le Plus Beau et Meilleur  
**CHEVROLET**  
A des Prix Plus Bas!

**EAST LAKE, P. Q.**  
Mlle Lottie Nadeau est actuellement en promenade pour un mois chez sa soeur Mme Aurèle Brun de St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, P. Q. Elle visitera les principales villes du Lac St-Jean telles que Chicoutimi, Jonquières, Kéogami, Port-Alfred, etc.  
"BOIS DE LATTES"  
J'achète le bois de lattes sur les bords de la rivière St-Jean, à partir d'Edmundston jusqu'à rivière Noire. Inspection et paiement une fois par mois. S'adresser à **JAMES T. CLAIR**, Clair, N.-B.

## HOCKEY

A LA PATINOIRE BACHELOR

### Dimanche 29 Janvier

A 2.30 heures P. M.

# TIGERS

vs

# St-LÉONARD

Parti intéressant puisque les visiteurs veulent une revanche sur les Tigers.—Allons encourager notre club local.

### NOTES LOCALES

—M. N. B. Violette, agent d'assurance était en ville cette semaine par affaires.  
—M. Sam Fuhrer est parti lundi pour un voyage de quelques semaines à Montréal et New-York pour acheter la marchandise du printemps.  
—M. Eddie Soucy de St-Léonard était en ville cette semaine.

### SEPULTURE

Le 22 courant eut lieu la sépulture de Marie, Alice, enfant de M. James St-Onge, à l'âge de 5 mois.

### NAISSANCES

Le 19 courant est née à M. et Mme Louis Christensen, une fille baptisée sous les noms de Marie Bertha, Lillian. Parrain et marraine, M. Louis Chouinard et Mlle Yvonne Beaulieu.  
Le 22 courant est née à M. et Mme Alexis Roussel une fille baptisée sous les noms de Yvette, Jeannette. Parrain et marraine, M. Albert Roussel et Mlle Anne Roussel.  
Le 23 courant est née à M. et Mme Jos B. Martin une fille baptisée sous les noms de Marie, Corinne, Lucille Parrain et marraine, M. Laure Marchand et Mlle Marie Dionne.  
Le 23 courant est née à M. et Mme Théodore Pelletier une fille baptisée sous les noms de Marie, Yvette. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Lacombe.  
Le 20 courant est né à M. et Mme Nicolas Gomis un fils baptisé sous les noms de Joseph, Cur tis. Parrain et marraine M. Lawrence Fife, et Mlle Florence Véronia Bourgeois.  
Le 23 est né à M. et Mme Joseph Roussel, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Raymond, Arthur. Parrain et marraine M. et Mme Pierre Couturier.

### Mme William Plourde est décédée

Mardi matin avaient lieu dans l'église paroissiale d'Edmundston les funérailles de Dame Philomène Desrosiers épouse de William Plourde de cette ville, décédée dimanche le 22 courant à l'âge de 71 ans, 6 mois et 22 jours.  
La défunte laisse son époux et trois fils, Charlie, Denis et Willie, tous d'Edmundston. Elle était la soeur de Mlle Alice Desrosiers d'Edmundston, de Mme Pit Francoeur et de M. Maxime Desrosiers de Van Buren. M. Alphonse Ouellet de Fort Kent était son beau-frère.  
La défunte a souffert pendant plus d'un mois une maladie douloureuse. Elle a montré jusqu'à la mort un courage vraiment chrétien.  
Les porteurs au service étaient ses trois fils ainsi que M. Denis Lévesque, M. David Moreau portait la croix.

### NAISSANCE

M. et Mme Sylvio Nadeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 17 janvier et baptisé le même jour sous les noms de Joseph, Léo, Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Morin, oncle et tante de l'enfant.

La famille William Plourde remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Plourde. A tous un cordial merci.

### DECEDE A STE-ROSE-du-DEGELE

Mardi de cette semaine est décédé à Ste-Rose-du-Dégelé Sieur Philippe Dumont, époux de Dame Amanda Cloutier, âgé de 61 ans et 9 mois.  
Les funérailles auront lieu demain matin dans l'église paroissiale de Ste-Rose. Le défunt laisse dans un deuil cruel, son épouse et des enfants. Nos sympathies à la famille.

### ELECTION

Voici la liste des officiers de la Woman's Benefit Association, revue de St-Léonard pour l'année 1928:  
Présidente, Mme Régis Lévesque; vice-présidente, Mme Dr. G. Cloutier; lieutenant-présidente, Mme Edouard Dubé; secrétaire-financière, Mme Alfred Ger vais; chapelain, Mme Johnny Morin; secrétaire-archiviste, Mme A. B. Violette; trésorière, Mme Ernest Nadeau; maîtresse-de-cérémonie, Mme Ovide Lapointe; sergente, Mme Maxime T. Violette; portière, Mme Fred Roy; sentinelle, Mme Camille Nadeau; musicienne, Mme Robert F. Cyr.

### LE CONSTRUCTEUR DU CANAL EST DECEDE

New-York, 23.—On annonce ici, la mort du major-général G. W. Goethals qui fut le constructeur du canal de Panama, de 1907 à 1914. Il fut aussi le premier gouverneur civil de la zone de Panama, de 1914 à 1916.

### PAS DE RECEPTION CIVIQUE POUR B. McFADDEN

Montréal, Qué., 20. — Pour protester contre l'introduction au Canada de la littérature américaine laissant à désirer au point de vue de la morale, l'on a décidé de ne pas donner suite au projet élaboré en vue d'accorder une réception civique et de donner lieu un banquet à Bernard McFadden, de New-York, éditeur et publiciste de maints périodiques et magazines, selon une déclaration faite, hier, par les autorités municipales de la métropole, à l'hôtel-de-ville.  
Ce que l'on allègue pour refuser à McFadden pareille réception civique, c'est que ses périodiques franchissent, sans restriction, la frontière canadienne, tandis que les périodiques européens de même nature peuvent entrer chez nous.

Attendez Pour Voir  
Le Plus Beau et Meilleur  
**CHEVROLET**  
A des Prix Plus Bas!



### ASSEMBLEE

Des membres du Conseil des Chevaliers de Colomb d'Edmundston

**Mercredi 1er Février**  
à 8 heures du soir

**Dimanche 19 Février**  
à 2.30 heures de l'après-midi.

**Vendredi 27 Février**  
Assemblée des Officiers  
A huit heures P. M.

### Fabrique de chaussures incendiée

Québec, 23. — Un incendie a détruit presque complètement la manufacture de chaussures "Leclerc et Fils," rue Montmarire, à Saint-Sauveur. Cet incendie paralyse le travail de 80 ouvriers et ouvrières que MM. Leclerc employaient. Les pertes sont en parties couvertes par les assurances.

### Le sénateur Robinson défend l'Eglise catholique

Washington, 19.—Le sénateur Hefflin a déclenché une vive attaque contre l'Eglise Catholique hier au sénat. Le sénateur Hefflin l'un des quatre sénateurs impliqués dans l'affaire de documents mexicains publiés dans les journaux de Hearst à propos de \$1, 215,000 que le gouvernement mexicain aurait versé à ces sénateurs pour obtenir leur protection, a déclaré que c'est à la suite de sa campagne contre les Chevaliers de Colomb qu'on a fait cette tentative de ruiner sa réputation à tout jamais devant le public. Il en tient l'Eglise catholique responsable.  
Le sénateur Robinson, de l'Arkansas, a dit qu'il réunirait les démocrates aujourd'hui pour savoir s'il doit continuer à être leur chef. Il a défendu l'Eglise Catholique.

### ST.-ANDRE, N.-B.

Nous avons le Rév. P. Bérard, Franciscain de Tobique qui remplace notre curé durant son absence. Il est allé rendre visite au Rév. F. Dugal de Drummond, aujourd'hui.

Nos délégués pour la Société d'Agriculture sont de retour de Moncton, samedi dernier, enchantés de leur heureux voyage qui fut un succès.

Nous avons eu en ces quelques derniers jours un brusque changement de température qui nous a amené beaucoup de neige avec froid et vent. Cependant ceci n'a pas semblé ralentir l'entrain de nos joyeuses soirées d'hiver canadien, si bien dites: "soirées de cartes". La jovialité si connue de notre ami M. W. Bill Michaud ne s'est pas refroidie et bien que son étoile de succès ait été subitement assombrie par un petit nuage venu de quelque part, par en haut, nous pouvons dire que l'éclipse fut de courte durée et le firmament du succès, un instant assombri devient bientôt plus clair qu'auparavant. Continuons ces soirées où règne un esprit si franc et vraiment familial et souhaitons plein succès à tous.



## Un Message

### VENTE SPECIALE AVEC RIMES DES LAVEUSES ELECTRIQUES CONNOR

Pendant le mois de février, 4 primes valant de \$10. à 12., seront données GRATUITEMENT avec l'achat d'une laveuse Connor.  
Ne manquez pas cette chance de vous procurer l'un des modèles 1928 qui porte une garantie que n'a jamais pu donner aucune compagnie dans le passé.  
Examinez et essayez la laveuse Connor. Vous convaincrez de sa supériorité.  
Conditions de paiement faciles.

### MADAWASKA MERCANTILE Co.

**HARDWARE - QUINCAILLERIE**  
Près de la Grande Eglise.  
Henry J. Dubé      Martin M. Thériault.

## NUMBER?

# 51

### S'il-Vous-Plait!

Les ménagères, prises par leurs travaux domestiques, n'ont qu'à donner leur ordre par téléphone. Notre service rapide de livraison et l'attention que nous apportons aux commandes par téléphone vous donneront entière satisfaction.

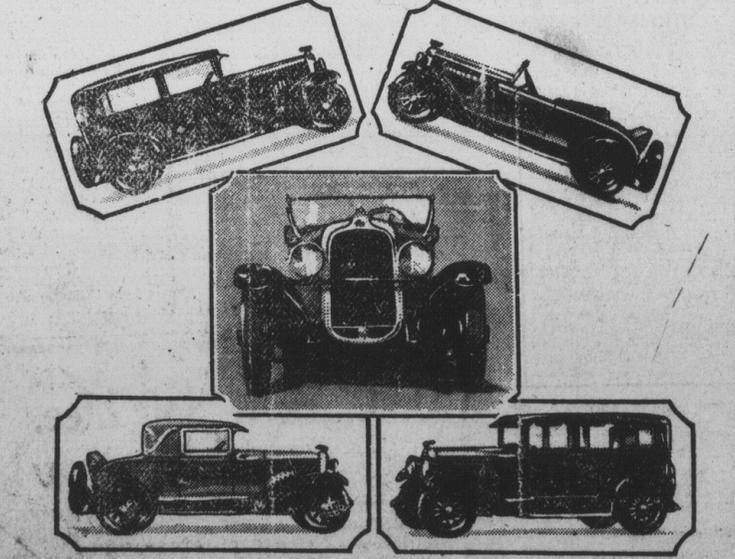
Notre département des viandes et légumes est bien assorti. Nous avons toujours la meilleure qualité.

## Viandes -- Poissons & Legumes

Nos nombreuses années d'expérience dans le commerce et les nombreux clients qui fréquentent nos comptoirs sont une garantie de la satisfaction que nous offrons.

# J. J. DAIGLE

EDMUNDSTON, N.-B.



L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement favorable au Pontiac Six, et l'on peut observer le résultat de ces succès dans le nouveau Pontiac de série annoncé cette semaine, lequel est offert sans augmentation de prix, malgré les nombreux perfectionnements nouveaux qu'il comporte. Les quatre modèles ci-haut illustrés font voir les lignes gracieuses de la nouvelle voiture. En haut, à gauche, on aperçoit le Sedan à deux portes, tandis qu'à droite, on peut voir la chic Routiere Sport, avec son commode siège pliant. Le cliché du centre montre la Routiere, de face, et fait voir son nouveau radiateur, étroit et profond, ainsi que deux des freins sur les 4 roues. En bas, à gauche, c'est le superbe Cabriolet, et à droite, le nouveau Sedan à quatre portes.